



Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2011-2012

Ministère du Tourisme et de la Culture

ISSN # 1923-2055

This document is available in English.



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012	3
VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE	5
Vision du ministère	5
Organigramme du ministère	10
Organismes, conseils et commissions (OCC)	12
Lois	18
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012	27
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	43
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012	43
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	44
ANNEXE 1 : RAPPORT ANNUEL 2010-11	45
Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2010-2011	57
PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2011-2012	59
INFORMATION PAR CRÉDIT	
Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	61
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit	62
Tableau 3 : Fonctionnement – Rapprochement avec les données publiées antérieurement (sans objet)	-
Tableau 4 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et par catégorie de dépenses	63
Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit	64
Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et par catégorie de dépenses	65
Tableau 7 : Immobilisations – Rapprochement avec les données publiées antérieurement	-
Sommaire – Crédit/poste	
3801 : Programme d'administration du ministère	67
01 Bureau principal	72
03 Charges d'immobilisations	74
02 Biens immobilisés	76
01 Services de communications	78
3802 : Programme du tourisme	81
01 Politiques et développement du tourisme	86
01 Marketing touristique	92
01 Activités et planification touristiques	96
03 Charges d'immobilisations	100
02 Biens immobilisés	102
3804 : Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	105
01 Immobilisations touristiques et culturelles	108
3805 : Programme de la culture	111
01 Culture	116
03 Charges d'immobilisations	122

02 Biens immobilisés	124
3806 : Fondation Trillium de l'Ontario	127
01 Fondation Trillium de l'Ontario	130
3807 : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	133
01 Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	136

PARTIE I
PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS
PUBLIÉ
2011-2012

PARTIE I: Plan axé sur les résultats publié 2011-2012

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

Le ministère du Tourisme et de la Culture oriente les activités de ces deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie de la population ontarienne. Le ministère a notamment pour mandat de jouer un rôle essentiel dans l'attrait d'investissements et de visiteurs du monde entier au sein de la province.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et l'investissement et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution.

Grâce à son rôle mobilisateur au sein de la communauté artistique et culturelle, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario élabore une large gamme de programmes et de services qui tiennent compte des besoins des aînés et les aident à mener une vie bien remplie saine, en toute sécurité. Le Secrétariat établit également des partenariats avec des organismes servant les personnes âgées dans toute la province et donne des conseils sur l'élaboration des politiques et des programmes à l'échelle du gouvernement, au nom des personnes âgées.

Vision du ministère

Le ministère du Tourisme et de la Culture collabore avec les secteurs touristique et culturel ainsi que d'autres ministères et ordres de gouvernement pour consolider la place de l'Ontario comme destination touristique réputée dans le monde et pour établir un secteur culturel fort et stable. Pour ce faire, il met en place des politiques, programmes et services novateurs, et appuie les organismes et attractions touristiques et culturels de l'Ontario.

Pour favoriser une industrie touristique plus forte et plus concurrentielle, le ministère :

- effectue des études de marché essentielles dans les domaines du marketing, du développement de produit et de l'investissement pour appuyer les décisions commerciales des gouvernements et du secteur;
- favorise l'investissement du secteur privé et le développement de nouveaux produits pour élargir le secteur touristique de l'Ontario et promouvoir l'essor économique du tourisme régional;
- facilite l'émergence de nouvelles expériences et destinations, fait la promotion de l'Ontario comme destination touristique et investit dans ses organismes et ses attractions touristiques.

Pour établir un secteur culturel fort et stable, le ministère :

- soutient l'innovation, l'investissement et la création d'emplois dans les industries novatrices et culturelles et aide l'Ontario à devenir un chef de file de l'économie du savoir;
- augmente la contribution des arts au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario en favorisant et appuyant le secteur culturel et les artistes ontariens, en protégeant le patrimoine de la province, en renforçant le système des bibliothèques publiques et en investissant dans les organismes culturels du ministère.

Responsabilités, programmes et services

Le ministère compte trois divisions et un secrétariat :

La **Division des politiques et du développement du tourisme** s'occupe des activités liées à la politique stratégique ainsi que des projets de recherche du ministère qui appuient l'industrie touristique et contribuent à accroître la fréquentation et les dépenses des touristes dans la province.

De plus, la division :

- prend des initiatives pour stimuler les activités d'investissement et de développement du ministère, à savoir les activités visant à inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, à favoriser la planification touristique et le développement économique à l'échelle régionale, et à encourager les projets de développement gérés par l'industrie touristique.

La **Division de la planification et des activités touristiques** est chargée de mettre en place les organismes et attractions touristiques relevant du ministère afin qu'ils soient des catalyseurs pour le développement économique régional et des destinations de voyage réputées dans le monde. Deux attractions relevant du ministère (le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie) offrent les programmes touristiques voulus et garantissent la protection du patrimoine.

De plus, la division :

- garantit la bonne gouvernance et la responsabilisation pour satisfaire aux exigences de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes;
- préserve les infrastructures des immobilisations grâce à une gestion des actifs et aux charges d'immobilisations, et aide les organismes et les sociétés d'exploitation des attractions à assurer la conformité avec les initiatives ministérielles.

La **Division des affaires culturelles** assume l'élaboration et la mise en place des politiques, programmes et services qui optimisent la contribution du secteur ontarien du divertissement et de la création, les arts, les organismes de mise en valeur du

patrimoine, les archéologues, les bibliothèques, les musées et les organismes culturels dans la vitalité économique et la qualité de vie en Ontario.

De plus, la division :

- collabore avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et d'autres partenaires pour renforcer et accroître le secteur ontarien du divertissement et de la création;
- investit dans des organismes culturels de premier plan en Ontario pour appuyer des collections et programmes inventifs qui démontrent la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux;
- applique la *Loi sur les bibliothèques publiques* et la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, délivre les permis aux archéologues dans la province, et offre un soutien financier, des conseils et des services de proximité aux municipalités, aux bibliothèques, aux musées et aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine.

Organismes et attractions touristiques

Le ministère supervise les activités de ses organismes et sociétés d'exploitation des attractions qui favorisent la culture, le tourisme, la croissance économique et la création d'emplois. Les organismes et sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables biens historiques, biens patrimoniaux aménagés et naturels, collections d'œuvres d'art et objets historiques, espaces verts et forêts-parcs, ainsi que de centres d'excellence et d'innovation dans toutes les régions de l'Ontario. Ils offrent toute une série d'activités éducatives, récréatives, touristiques, culturelles et divertissantes aux résidents et aux visiteurs.

Organismes

- Centre des sciences de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Commission des parcs du Saint-Laurent
- Commission des parcs Niagara
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
- Société du Centre des congrès d'Ottawa
- Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
- Société du Partenariat ontarien de marketing touristique

Attractions touristiques

- Parc historique du Vieux fort William
- Parcs historiques de la Huronie

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

Vue d'ensemble

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario joue deux rôles principaux :

1) Rôle stratégique

- Aider le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à recommander l'élaboration ou la modification de politiques et programmes gouvernementaux pour tenir compte des changements survenus dans les données sociodémographiques des personnes âgées;
- Diriger les initiatives stratégiques à l'intention des personnes âgées qui nécessitent la participation d'autres ministères ou d'autres sphères de compétences;
- Participer aux activités stratégiques d'autres ministères.

2) Rôle de sensibilisation du public

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs (en collaboration avec la Direction des services régionaux) qui :
 - renseignent les personnes âgées sur les programmes et services auxquels elles ont droit;
 - favorisent la participation active des personnes âgées et valorisent les personnes âgées en santé et les modes de vie sains;
 - sensibilisent le grand public aux rôles que jouent les personnes âgées dans les familles, les collectivités, la province et le pays.

Pour bien remplir ses deux mandats, le Secrétariat demeure à l'écoute des personnes âgées de l'Ontario par l'intermédiaire d'importants organismes qui agissent dans leurs intérêts. Il reste en étroite relation avec les onze principaux groupes de personnes âgées de l'Ontario et d'autres organismes de services spécialisés, et les fait régulièrement participer à l'élaboration des politiques et aux activités de sensibilisation.

Responsabilités, programmes et services

Les initiatives stratégiques sont les suivantes :

- Élaboration continue des règlements nécessaires à la mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, laquelle a reçu la sanction royale le 8 juin 2010;

- Soutien continu de mise en œuvre et surveillance gouvernementale au cours de la phase de démarrage de l'Office de réglementation des maisons de retraite;
- Élaboration et mise en œuvre continues de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées;
- Optimisation des perspectives afin de promouvoir les collectivités-amies des aînés grâce à l'élaboration d'une trousse de ressources visant aider les collectivités dans leurs évaluations et leurs plans afin de maximiser la santé, la participation et la sécurité des personnes âgées;
- Collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux sur la planification du vieillissement de la population au Canada, l'Ontario accueillera la 13^e réunion annuelle des ministres responsables des affaires des personnes âgées les 27 et 28 juin 2011, à Hamilton. La ministre ontarienne déléguée aux Affaires des personnes âgées agira à titre d'hôte et de coprésidente de la rencontre avec la ministre d'État (Aînés) du gouvernement fédéral.

Les initiatives de sensibilisation du public sont les suivantes :

- Amélioration et mise à jour du Réseau du Portail commun des aînés, un site Web réalisé dans le cadre d'une collaboration pour donner aux personnes âgées, à leur famille et aux fournisseurs de services un accès facile à l'information et aux services offerts ou financés par les trois ordres de gouvernement. Ce site dresse la liste des ressources disponibles dans 29 communautés ontariennes;
- Poursuite des efforts pour retenir l'attention des aînés grâce aux foires d'information à l'intention des personnes âgées, qui sont proposées dans les deux langues officielles et sont conçues en collaboration avec les principaux organismes de personnes âgées afin d'augmenter la sensibilisation des aînés au vieillissement en santé et aux services qui leur sont destinés. Les séminaires portent notamment sur le Programme d'utilisation sécuritaire des médicaments pour les personnes âgées, la planification préalable des soins, la prévention des chutes et Drive Wise (formation à la conduite automobile);
- Collaboration continue sur la Liaison avec les personnes âgées des communautés culturelles : étude des obstacles que rencontrent les personnes âgées issues de diverses communautés culturelles et élaboration de modules et de documents d'information visant à améliorer leur accès aux programmes et services auxquels elles ont droit;
- Appui aux activités du Mois des personnes âgées : les activités de quartier présentées dans le cadre du mois des personnes âgées célèbrent le rôle que les personnes âgées continuent de jouer dans leurs familles, leurs collectivités, la province et le pays.

Organigramme du ministère

Ministère du Tourisme et de la Culture

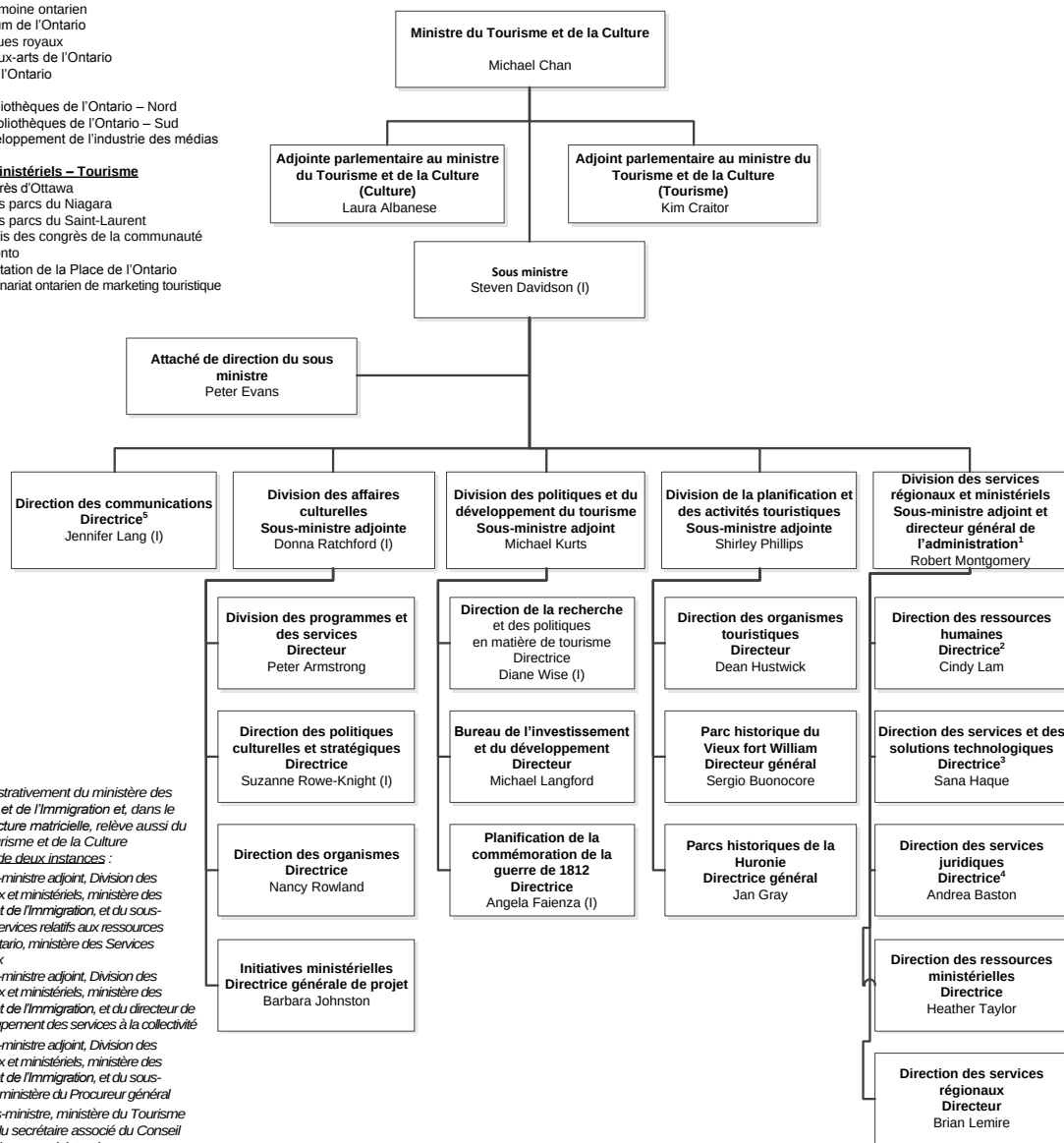
Organigramme
Avril 2011

Organismes ministériels – Culture

Centre des sciences de l'Ontario
Collection McMichael d'art canadien
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
Conseil des arts de l'Ontario
Fiducie du patrimoine ontarien
Fondation Trillium de l'Ontario
Jardins botaniques royaux
Musée des beaux-arts de l'Ontario
Musée royal de l'Ontario
Science Nord
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
Services des bibliothèques de l'Ontario – Sud
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

Organismes ministériels – Tourisme

Centre des congrès d'Ottawa
Commission des parcs du Niagara
Commission des parcs du Saint-Laurent
Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique



1 Relève administrativement du ministère des Affaires civiles et de l'immigration et, dans le cadre d'une structure matricielle, relève aussi du ministère du Tourisme et de la Culture
Postes relevant de deux instances :

2 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du sous-ministre adjoint, Services relatifs aux ressources humaines, RH-Ontario, ministère des Services gouvernementaux

3 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du directeur de l'information, Groupement des services à la collectivité

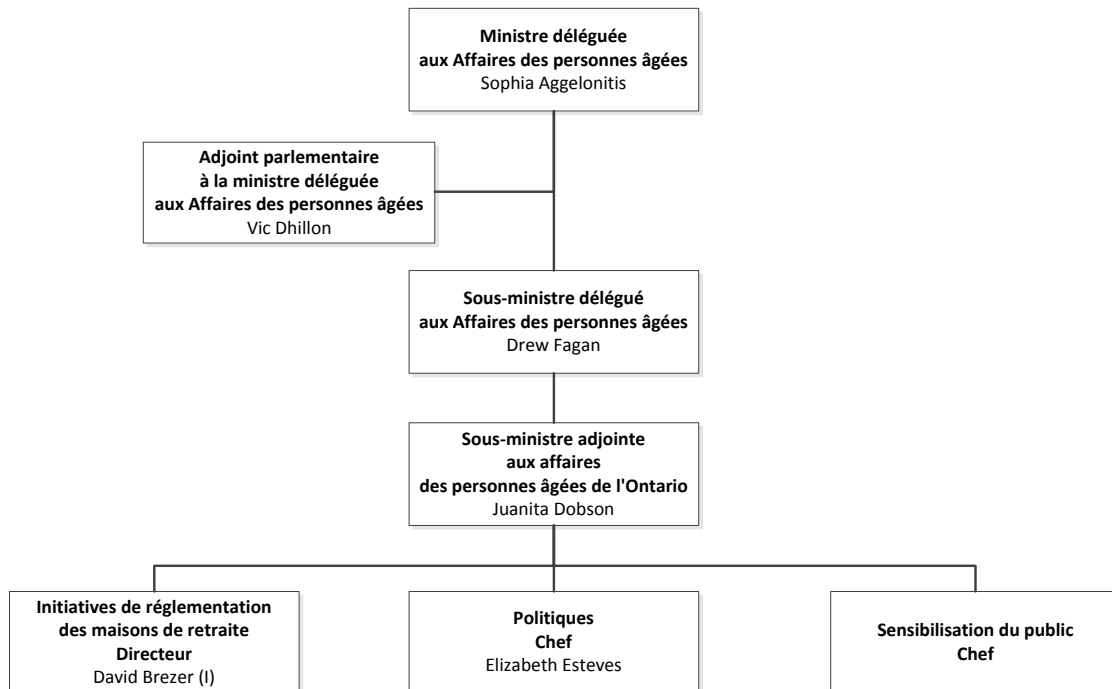
4 Relève du sous-ministre adjoint, Division des services régionaux et ministériels, ministère des Affaires civiles et de l'immigration, et du sous-procureur adjoint, ministère du Procureur général

5 Relève du sous-ministre, ministère du Tourisme et de la Culture, du secrétaire associé du Conseil des ministres et du sous-ministre des communications

(I) Signifie « par intérim »

Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario*

Organigramme
Avril 2011



**Note : Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario reçoit un soutien en matière de communication du ministère du Tourisme et de la Culture et des services ministériels de la Division des services régionaux et ministériels du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.*

(I) Signifie « par intérim »

Organismes, conseils et commissions (OCC)

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine du tourisme :

Nom	Description
Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	Régie par la <i>Loi sur la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto</i> , la Société du palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto gère un centre de conférence de renommée internationale à Toronto. Le Palais des congrès offre plus de 600 000 pieds carrés (55 800 mètres carrés) d'espace d'exposition, des salles de réunion et de bal ainsi qu'un théâtre de classe mondiale de 1 330 sièges pour accueillir des congrès nationaux et internationaux, des foires commerciales et des salons à l'intention des consommateurs.
Commission des parcs Niagara	Établie en 1885 et régie par la <i>Loi sur les parcs du Niagara</i> , la Commission des parcs du Niagara a pour mission de préserver et d'améliorer la beauté naturelle de Niagara Falls et du corridor de la rivière Niagara pour le plus grand bonheur des visiteurs et des générations à venir, tout en maintenant son autonomie.
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	Établie par règlement en application de la <i>Loi sur les sociétés de développement</i> , la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique a pour principal objectif de promouvoir l'Ontario comme destination touristique en collaboration avec l'industrie touristique, les gouvernements et les organismes et de soutenir ou d'entreprendre en collaboration avec l'industrie touristique des initiatives de marketing.
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	Régie par la <i>Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario</i> , la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a pour mission de gérer un centre provincial touristique et récréatif et d'élaborer des programmes spéciaux pour rehausser l'image de la province.
Société du Centre des congrès d'Ottawa	Régie par la <i>Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa</i> , la Société du Centre des congrès d'Ottawa gère un centre des congrès de premier ordre à Ottawa. À la suite d'importantes rénovations, le Centre des congrès d'Ottawa a ouvert à nouveau ses portes en avril 2011. L'espace de 200 000 pieds carrés (18 600 mètres carrés) permettra d'accueillir des congrès nationaux et internationaux, des salons à l'intention des consommateurs et des foires commerciales.

Nom	Description
Commission des parcs du Saint-Laurent	Régie par la <i>Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent</i> , la Commission des parcs du Saint-Laurent offre toute une gamme d'expériences de tourisme récréatif, culturel et patrimonial dans ses diverses attractions qui s'étendent sur 200 kilomètres entre Kingston et la frontière avec le Québec. La Commission aménage, exploite et valorise 12 parcs et terrains de camping, des promenades panoramiques, une marina, un parcours de golf, un vaste réseau de sentiers cyclables et récréatifs, en plus des attractions patrimoniales primées que sont Upper Canada Village et le site historique national du Canada du Fort-Henry, récemment désigné site du patrimoine mondial de l'UNESCO (conjointement avec le canal Rideau).
Attractions touristiques	
Parc historique du Vieux fort William	Régi par règlement en application de la <i>Loi sur les parcs historiques</i> , le parc historique du Fort William exploite une attraction touristique de premier ordre à Thunder Bay. Le parc favorise l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.
Parcs historiques de la Huronie	Régie par règlement en application de la <i>Loi sur les parcs historiques</i> , cette direction gère deux attractions touristiques à vocation historique : Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland - site national historique - et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada.

Voici les OCC exerçant leurs activités dans le domaine de la culture :

Nom	Description
Musée des beaux-arts de l'Ontario	Régi par la <i>Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario</i> avec la mission de cultiver et de promouvoir les arts visuels en Ontario, le Musée des beaux-arts de l'Ontario est l'un des plus grands musées d'art en Amérique du Nord et compte plus de 73 000 œuvres dans sa collection.
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	Régi par la <i>Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie</i> , le Centre des sciences de l'Ontario décrit les sciences et la technologie, sensibilise le public et suscite son intérêt envers ces deux disciplines, leur relation avec la société et le rôle de l'Ontario dans l'avancement des sciences et de la technologie.
Collection McMichael d'art canadien	Régie par la <i>Loi sur la Collection McMichael d'art canadien</i> et grâce au don qu'ont fait les membres de la famille McMichael en 1965 de leur collection d'art canadien, de leur maison et de leur terre à Kleinburg, la Collection est la seule galerie d'art publique d'importance consacrée uniquement à la collection et l'exposition d'art canadien.
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	Créé en 2004 en tant que comité consultatif, le Comité conseille le ministre du Tourisme et de la Culture sur les politiques et les programmes qui favorisent des collectivités fortes et dynamiques par le truchement des secteurs des arts, des industries culturelles, du patrimoine et des bibliothèques.
Fiducie du patrimoine ontarien	Régie par la <i>Loi sur le patrimoine de l'Ontario</i> , la Fiducie a pour mandat la conservation, la protection et la préservation du patrimoine de l'Ontario, y compris les propriétés ayant un intérêt historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique ou pittoresque.
Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord	Créé en vertu de la <i>Loi sur les bibliothèques publiques</i> en tant que conseil spécial de services aux bibliothèques, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales</i> , a pour mission de fournir aux comités de bibliothèques publiques des services et programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des comités de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.

Nom	Description
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	Régie par règlement en application de la <i>Loi sur les sociétés de développement</i> , la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario stimule l'emploi, l'investissement et la création de contenu dans le secteur des médias culturels de la province, y compris les industries du livre, du magazine, du cinéma, de la télévision, des médias numériques interactifs et de la musique.
Fondation Trillium de l'Ontario	Créée en qualité de personne morale en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales de l'Ontario</i> , la Fondation Trillium de l'Ontario investit de façon stratégique des fonds gouvernementaux générés par les casinos caritatifs de l'Ontario en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques grâce aux arts, à la culture, aux sports et aux loisirs, aux services sociaux et à la personne et à l'environnement.
Conseil des arts de la province de l'Ontario (Conseil des arts de l'Ontario)	Régi par la <i>Loi sur le Conseil des arts</i> en tant que principal organisme de la province qui subventionne les activités artistiques professionnelles, le Conseil des arts de l'Ontario octroie des subventions, des bourses d'études et des prix pour la création d'œuvres d'art afin d'en faire profiter la population ontarienne et d'enrichir sa vie.
Jardins botaniques royaux	Régi par la <i>Royal Botanical Gardens Act</i> , ce site historique national met en valeur 2 700 acres (1 100 hectares) de jardins et de sanctuaires en pleine nature et a pour mission de développer, de documenter, de protéger et d'exposer des collections de plantes et d'animaux vivants, d'effectuer des recherches dans ce domaine et de servir de centre d'information et de ressources en éducation.
Musée royal de l'Ontario	Régi par la <i>Loi sur le Musée royal de l'Ontario</i> , ce musée, l'un des plus grands en Amérique du Nord, promeut l'éducation, l'enseignement, la recherche et la publication, et collectionne et expose des objets, des documents et des livres pour illustrer l'histoire naturelle de l'Ontario, du Canada et du monde ainsi que l'histoire de l'Homme au fil du temps.
Science Nord	Régi par la <i>Loi sur Science Nord</i> , cet organisme met en valeur de nombreuses attractions, y compris un centre des sciences et une mine miniature, et dirige des programmes publics dans l'ensemble du Nord de l'Ontario à propos des origines, du développement et du progrès des sciences et de la technologie et de leurs relations avec la société.

Nom	Description
Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud	Créé en vertu de la <i>Loi sur les bibliothèques publiques</i> en tant que conseil spécial de services aux bibliothèques, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud, personne morale à but non lucratif constituée en vertu de la <i>Loi sur les personnes morales</i> , a pour mission de fournir aux comités de bibliothèques publiques des services et des programmes qui répondent à leurs besoins et de favoriser la coopération et la coordination au sein des comités de bibliothèques publiques et d'autres fournisseurs d'information afin de promouvoir la prestation des services de bibliothèques.

Résumé des données financières sur les OCC

Nom	Prévisions 2011-2012 Dépenses	Prévisions 2011-2012 Revenus	Chiffres réels provisoires 2010-2011 Dépenses	Chiffres réels provisoires 2010-2011 Revenus	Chiffres réels 2009-2010 Dépenses	Chiffres réels 2009-2010 Revenus
<u>Tourisme</u>						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	-	S. O. (1)	9 200 000	S. O. (1)	7 964 000	S. O. (1)
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	42 762 800	S. O. (1)	41 905 000	S. O. (1)	50 114 799	S. O. (1)
Commission des parcs Niagara	-	S. O. (1)	8 040 000	S. O. (1)	-	S. O. (1)
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 271 400	S. O. (1)	26 503 400	S. O. (1)	12 061 750	S. O. (1)
Société du Centre des congrès d'Ottawa	-	S. O. (1)	1 040 000	S. O. (1)	-	S. O. (1)
Parcs historiques de la Huronie (2)	3 507 300	639 500	9 244 769	602 772	9 433 034	661 140
Parc historique du Vieux fort William (2)	4 016 300	1 659 742	6 452 240	1 171 624	7 142 197	1 119 736
<u>Culture</u>						
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	S. O. (1)	22 552 500	S. O. (1)	31 167 500	S. O. (1)
Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario)	19 383 100	S. O. (1)	20 875 100	S. O. (1)	21 713 100	S. O. (1)
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	S. O. (1)	7 304 022	S. O. (1)	4 020 800	S. O. (1)
Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture	-	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	S. O. (1)	5 909 300	S. O. (1)	6 502 300	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord	1 505 500	S. O. (1)	1 366 200	S. O. (1)	2 229 470	S. O. (1)
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	25 750 300	S. O. (1)	19 750 300	S. O. (1)	30 750 300	S. O. (1)
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	S. O. (1)	124 025 000	S. O. (1)	120 000 000	S. O. (1)
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	S. O. (1)	59 937 400	S. O. (1)	59 937 400	S. O. (1)
Jardins botaniques royaux	3 798 500	S. O. (1)	4 408 500	S. O. (1)	5 124 500	S. O. (1)
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	S. O. (1)	29 017 800	S. O. (1)	35 917 800	S. O. (1)
Science Nord	6 776 300	S. O. (1)	13 572 162	S. O. (1)	8 146 300	S. O. (1)
Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud	2 694 600	S. O. (1)	2 696 100	S. O. (1)	2 804 230	S. O. (1)

Note :

Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Les dépenses réelles pour 2009-2010 et 2010-2011 tiennent compte des charges de fonctionnement et des charges d'immobilisations; les dépenses provisoires pour 2011-2012 ne tiennent compte que des charges de fonctionnement.

(1) Les recettes générées par les organismes sont conservées par les organismes et non déposées au Trésor. Les dépenses représentent les subventions de la province aux organismes.

(2) Les recettes générées par les attractions sont déposées au Trésor.

(3) Pour obtenir des renseignements complets sur les budgets des organismes, conseils et commissions, se référer à leurs rapports annuels respectifs qui sont disponibles sur demande auprès de l'organisme, du conseil ou de la commission.

Lois

La création du nouveau ministère du Tourisme et de la Culture ressort d'un décret émis le 14 avril 2010. Ce décret précise les pouvoirs et les obligations du ministre et du ministère, et indique les lois qui relèvent du ministre.

Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. A.28

D'après son texte, la *Loi sur le Musée des beaux-arts de l'Ontario* doit perpétuer le Musée des beaux-arts de l'Ontario, géré par un conseil d'administration de 27 membres, dont dix sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil (« LTG »), cinq sont nommés par le Collège des fondateurs du Musée des beaux-arts de l'Ontario, dix sont élus par les membres du Musée et deux sont nommés par le conseil de la cité de Toronto.

Le Musée a pour mission de promouvoir les arts visuels, de diriger des programmes éducatifs ainsi que de collectionner et d'exposer des œuvres d'art.

Loi sur le Conseil des arts, L.R.O. 1990, c. A.30

D'après son texte, la *Loi sur le Conseil des arts* doit perpétuer le Conseil des arts de l'Ontario, composé de douze membres nommés par le LTG.

La Collection a pour mission de promouvoir l'étude, le plaisir et la production de l'art. Il peut venir en appui aux organismes artistiques, offrir des subventions, des bourses ou des prêts d'études et remettre des prix pour les réalisations exceptionnelles dans le domaine des arts.

Loi de 2005 sur le patrimoine asiatique, L.O. 2005, c. 10

Cette loi fixe le mois du patrimoine asiatique en mai.

Loi de 2001 sur la fête du patrimoine portugais, L.O. 2001, c. 22

Cette loi fixe le jour du Portugal au 10 juin de chaque année. Elle désigne le mois de juin de chaque année comme celui de l'histoire et du patrimoine portugais.

Loi sur le Centre Centennial des sciences et de la technologie, L.R.O. 1990, c. 5

Le Centre Centennial des sciences et de la technologie (Centre des sciences de l'Ontario) doit être régi par un conseil d'administration de 16 à 26 membres nommés par le LTG.

Le Centre a pour mission d'administrer un centre des sciences et de sensibiliser le public aux sciences et à la technologie.

Le ministère approuve les règlements du Centre. Celui-ci peut conserver son revenu qui doit être affecté à la réalisation de sa mission. Les produits et investissements du Centre ne font pas partie du Trésor.

Loi de 2008 sur le Jour de l'Émancipation, L.O. 2008, c. 25

Cette loi fixe le jour de l'émancipation au 1^{er} août.

Loi sur l'insaisissabilité des biens culturels étrangers, L.R.O. 1990, c. F.23

Cette loi prévoit l'immunité contre la saisie des œuvres d'art importées en Ontario par une institution culturelle aux fins d'exposition. Le ministre a la responsabilité de déterminer si une œuvre d'art étrangère a une importance culturelle et si l'exposition temporaire de l'œuvre présente un intérêt pour la population de l'Ontario. Le pouvoir de décision en la matière revient habituellement au sous-ministre adjoint.

Un avis de décision est publié dans la Gazette de l'Ontario avant que l'œuvre d'art soit livrée à la province. Dès la publication de la décision, l'œuvre en question ne peut faire l'objet d'une saisie.

Loi sur le George R. Gardiner Museum of Ceramic Art, L.R.O. 1990, c. G.7

Le Museum est géré par un conseil administratif de quinze membres, dont cinq sont nommés par le conseil d'administration de l'Université Victoria, l'un est nommé par le conseil de la cité de Toronto et neuf sont élus conformément aux règlements administratifs du conseil. Aucun des membres de ce conseil n'est nommé par le LTG.

Le musée a pour mission d'exposer des œuvres en céramique, des objets d'art décoratifs et des œuvres des beaux-arts, de promouvoir l'intérêt public dans l'histoire du développement de la céramique et d'exploiter un musée.

Loi de 2000 sur le Jour des pionniers allemands, L.O. 2000, c. 7

Cette loi fixe le jour des pionniers allemands au lendemain de l'Action de grâces.

Loi sur les parcs historiques, L.R.O. 1990, c. H.9

Cette loi autorise le LTG à désigner comme parcs historiques des terres de la Couronne où se trouve un objet ou un site de valeur historique.

Le règlement pris en application de la Loi désigne comme parcs historiques Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (Parcs historiques de la Huronie), le parc historique du Fort William et le Havre de la Découverte (ancien parc historique des Établissements navals et militaires de Penetanguishene).

Loi sur l'inscription dans les hôtels, L.R.O. 1990, c. H.17

Cette loi impose à chaque hôtel de tenir un registre de ses clients et prévoit diverses infractions possibles liées à la tenue du registre. Un hôtel doit également afficher le tableau des tarifs de location dans chaque chambre, sous peine d'infraction.

Loi de 1998 sur la Société du Centre Hummingbird des arts d'interprétation, L.O. 1998, c. 37

La société est gérée par un comité de douze directeurs, dont neuf sont choisis conformément aux règlements administratifs de la société et trois sont nommés par le conseil de la cité de Toronto. Aucun des directeurs de ce comité n'est nommé par le LTG.

La Société a pour mission d'accroître l'appréciation des arts de la scène et de diriger le théâtre pour les spectacles, les expositions et les réceptions.

Loi sur les aubergistes, L.R.O. 1990, c. I.7

Cette loi donne à l'aubergiste un droit de rétention sur les biens apportés par son client jusqu'à concurrence du prix de la nourriture ou du logement fournis. Le patron d'une écurie de louage a un droit de rétention sur chaque cheval, autre animal ou voiture d'un client jusqu'à concurrence des frais raisonnables engagés pour l'abri et l'entretien. Dans les deux cas, l'aubergiste ou le patron d'une écurie peut vendre ces biens aux enchères après avoir fait publier une annonce.

En cas de dégradation ou de perte des biens d'un client, la responsabilité de l'aubergiste est limitée à 40 dollars, sauf si la dégradation ou la perte est due à un acte volontaire, une omission ou une négligence de la part de l'aubergiste.

Loi de 2004 sur le Jour du patrimoine irlandais, L.O. 2004, c. 10

Cette loi fixe le jour du patrimoine irlandais au 17 mars de chaque année

Loi sur la Collection McMichael d'art canadien, L.R.O. 1990, c. M.4

Cette loi a fait l'objet d'une modification en 2000 pour reconnaître le rôle de Robert et Signe McMichael. La Collection est gérée par un conseil d'administration de 23 membres tout au plus, nommés par le LTG. M. et M^{me} McMichael étaient administrateurs à vie.

Cette loi établit un Comité consultatif des arts composé de cinq membres : le président et le vice-président du Conseil et en l'absence de M. et M^{me} McMichael, trois personnes nommées. Le Comité consultatif des arts est habilité à faire des recommandations sur l'acquisition et la vente d'œuvres et à désigner les artistes qui peuvent faire partie de la collection. Pour être désigné comme tel, un artiste doit avoir contribué au développement de l'art canadien.

Le Conseil s'assure que la Collection représente le patrimoine culturel du Canada et qu'elle est composée d'œuvres d'art du Groupe des Sept et de leurs contemporains et d'autres artistes désignés par le Comité consultatif des arts.

Le ministère approuve les règlements de la Collection ainsi que la nomination ou la destitution du directeur de la collection dès qu'il estime que la Collection se conforme à la loi.

Loi sur la Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto, L.R.O. 1990, c. M.11

Cette loi institue la Société, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres, dont dix membres tout au plus peuvent être nommés par le LTG.

L'objet de la Société est d'exploiter et de gérer un palais des congrès de premier ordre à Toronto.

Loi sur le ministère des Affaires civiques et culturelles, L.R.O. 1990, c. M.18, sujets relatifs à la culture

Cette loi visait à l'origine un ministère qui a fait l'objet d'un remaniement ultérieur. En vertu d'un décret, les pouvoirs et obligations de cette loi qui renvoient à la citoyenneté ont été transférés à la ministre des Affaires civiques et de l'Immigration. Les pouvoirs et obligations qui renvoient à la culture ont été transférés à l'ancienne ministre de la Culture.

Selon cette loi, le ministre est responsable du ministère désormais appelé le ministère du Tourisme et de la Culture, et de l'exécution des lois de ce ministère. Le ministre peut déléguer au sous-ministre ou à un employé du ministère tout pouvoir ou toute fonction que lui confère ou lui attribue cette loi.

Le ministère a pour mission de favoriser la vie culturelle en Ontario tant au niveau de la création que de la participation en contribuant à l'expression culturelle et à la sauvegarde de la culture.

Par suite des modifications de 2007, le ministre a le pouvoir de fixer et d'exiger des droits pour recouvrer les coûts des services fournis par le ministère, et de rembourser des droits.

Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs, L.R.O. 1990, c. M.35, sujets relatifs au tourisme

Cette loi visait à l'origine un ministère qui a fait l'objet d'un remaniement ultérieur. Elle donne au ministre la direction du ministère du Tourisme et des Loisirs et la responsabilité d'appliquer les lois relevant du ministère. À la suite de la réorganisation du ministère en 2005 et du transfert de la responsabilité des Sports et des Loisirs au ministre de la Promotion de la santé, le ministère du Tourisme et de la Culture est désormais chargé uniquement des activités et des programmes relatifs au tourisme.

Les objectifs du ministère sont la promotion du tourisme en Ontario, l'utilisation du tourisme en vue de stimuler l'emploi et les possibilités de revenus, et l'amélioration des normes en matière de services offerts aux voyageurs.

Loi sur les parcs du Niagara, L.R.O. 1990, c. N.3

Cette loi institue la Commission des parcs du Niagara, qui est composée de dix à douze membres désignés par le LTG.

La Commission est chargée de gérer, de diriger et d'aménager les parcs du Niagara. Le ministre peut émettre des directives en matière de politique, approuvées par le LTG, et la Commission doit veiller à la mise en œuvre de ces directives.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs et de la délivrance de permis pour les guides et les véhicules d'excursion.

Loi sur le patrimoine de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. O.18, à l'exception de la partie III

Cette loi présente le processus de désignation municipale des biens culturels. Elle a fait l'objet d'une modification en 2005 pour habiliter les municipalités à interdire la démolition des biens désignés comme patrimoniaux. D'après les modifications apportées, le ministre a le pouvoir de désigner les biens patrimoniaux. Ces biens ne peuvent être démolis sans le consentement du ministre. Cette loi crée également un système de délivrance des permis pour les fouilles archéologiques.

Cette loi établit la Fiducie du patrimoine ontarien, qui a pour mission l'acquisition de propriétés d'intérêt historique pour la population ontarienne. La Fiducie est gérée par un conseil d'administration qui compte tout au plus douze membres, nommés par le LTG.

Le procureur général fait appliquer la partie III, qui régit la Commission des biens culturels.

Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. O.34

Cette loi institue la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à treize membres. Les membres du conseil, dont l'un doit être choisi parmi les administrateurs de l'Association de l'Exposition nationale canadienne, sont nommés par le LTG.

La Société a notamment pour mission d'exploiter la Place de l'Ontario comme centre d'exposition et de loisirs pour la province, d'élaborer des programmes visant à rehausser l'image de l'Ontario et de coordonner les activités avec l'Exposition nationale canadienne.

Loi de 2005 sur la Semaine des vins de l'Ontario, L.O. 2005, c. 22

Cette loi désigne la troisième semaine du mois de juin comme la Semaine des vins de l'Ontario.

Loi sur la Société du Centre des congrès d'Ottawa, L.R.O. 1990, c. O.45

Cette loi institue la Société du Centre des congrès d'Ottawa, qui est dirigée par un conseil d'administration de sept à douze membres, dont neuf au plus peuvent être nommés par le LTG.

Le Centre a pour objet d'assurer le fonctionnement et la gestion d'un centre de congrès de premier ordre à Ottawa.

Loi sur les bibliothèques publiques, L.R.O. 1990, c. P.44

Cette loi prévoit le maintien de différents types de conseils de bibliothèques, y compris des conseils de bibliothèques publiques, les membres des conseils, ainsi que leurs pouvoirs et fonctions. Elle autorise le paiement de subventions législatives aux conseils de bibliothèques publiques admissibles aux subventions d'exploitation. Elle exige que certains services des bibliothèques soient offerts gratuitement aux résidents.

Le ministre a le pouvoir de créer par décret des conseils spéciaux de services aux bibliothèques publiques en vue de fournir des ressources, des services et des subventions à ces conseils. Le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud (« SBO-Sud ») et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord (« SBO-Nord ») sont deux exemples de ces conseils, et sont constitués par lettre patente en vertu de la *Loi sur les personnes morales*. Ces organismes bénéficient de paiements de transfert. Le ministre nomme deux des neuf membres du conseil du SBO-Nord et cinq des vingt membres du conseil du SBO-Sud.

Royal Botanical Gardens Act, [1989 c.Pr.22]

Cette loi perpétue les Jardins botaniques royaux, gérés par un conseil d'administration qui compte tout au plus 24 membres. Le LTG nomme deux membres du conseil. Le recteur de l'Université McMaster et le président du service des auxiliaires des Jardins botaniques royaux en sont membres, ainsi que neuf personnes nommées par le conseil. La municipalité régionale de Hamilton-Wentworth nomme jusqu'à six membres, la municipalité régionale de Halton en nomme jusqu'à trois tandis que le LTG en nomme deux.

Le conseil a pour mission le développement et l'entretien d'une collection de plantes et d'animaux vivants, la protection de la faune et de la flore, et la recherche botanique.

Loi sur le Musée royal de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. R.35

Cette loi prévoit que le Musée royal de l'Ontario doit être géré par un conseil d'administration comptant 21 membres. Le président du conseil d'administration de l'Université de Toronto, le recteur de l'Université de Toronto et le directeur du Musée sont administrateurs d'office du Musée. Trois administrateurs sont élus par les membres du Musée et quinze sont nommés par le LTG.

Le Musée a pour mission la collection et l'exposition d'objets, de documents et de livres qui illustrent l'histoire humaine et naturelle.

Le Musée requiert l'approbation du LTG s'il veut emprunter plus de 100 000 \$.

Loi sur Science Nord, L.R.O. 1990, c. S.4

Cette loi prévoit que l'organisme Science Nord doit être géré par un conseil d'administration d'au moins quinze membres nommés par le LTG.

Il a pour mission l'exploitation d'une mine miniature et d'un musée ainsi que l'éducation sur les origines, le développement et la progression des sciences et de la technologie dans le Nord de l'Ontario.

L'organisme requiert l'approbation du LTG s'il veut faire des emprunts.

Loi de 2001 sur l'héritage sud-asiatique, L.O. 2001, c. 29

Cette loi fixe le jour de l'arrivée des Asiatiques du sud au 5 mai de chaque année. Elle désigne le mois de mai de chaque année comme le mois de l'héritage sud-asiatique.

Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent, L.R.O. 1990, c. S.24

Cette loi institue la Commission des parcs du Saint-Laurent, qui est dirigée par un conseil d'administration de trois à quinze membres désignés par le LTG.

La Commission est chargée d'aménager et d'entretenir les parcs. Elle doit avoir l'autorisation du LTG pour acheter ou vendre des terres.

Les règlements pris en application de cette loi traitent de l'utilisation des parcs.

Loi de 2007 sur le statut des artistes ontariens, L.O. 2007, c. 7, annexe 39

Cette loi a reçu la sanction royale le 17 mai 2007. Elle a pour but de reconnaître la valeur des artistes et leurs contributions à l'Ontario ainsi que la création d'un climat propice à l'épanouissement des artistes.

En plus de la disposition de déclaration d'objet, cette loi comprend des déclarations de reconnaissance de la valeur des artistes et des engagements du gouvernement envers l'amélioration de la vie des artistes. Elle établit également que le ministre fixera la Fin de semaine des artistes.

Loi de 2000 sur le tartan, L.O. 2000, c. 8

Cette loi adopte et décrit le tartan officiel de l'Ontario. Elle a fait l'objet de modifications en 2006 pour corriger une erreur dans la description du tissage.

Loi de 1997 sur le jour des Loyalistes de l'Empire-Uni, L.O. 1997, c. 42

Cette loi fixe le jour des Loyalistes de l'Empire-Uni au 19 juin de chaque année.

Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, Règlement ontarien 672/00

La Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario a été établie par le règlement 672/00 de la *Loi sur les sociétés de développement*. À l'origine, la Société s'appelait la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne. Le conseil d'administration peut être composé tout au plus de 17 membres, nommés par le LTG.

La Société a pour mission de stimuler l'emploi et les investissements en Ontario à l'aide de méthodes telles que la promotion de l'industrie des médias culturels et l'administration des programmes provinciaux de crédit d'impôt.

Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, Règlement de l'Ontario 618/98

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique a été instituée par le Règlement de l'Ontario 618/98 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*.

La Société est dirigée par un conseil d'administration composé d'un minimum de trois membres, désignés par le LTG. L'un des membres du conseil doit être le sous-ministre d'un ministère autre que celui du Tourisme et de la Culture.

L'un des objets de la Société est de promouvoir l'Ontario comme destination de voyage.

Fondation Trillium de l'Ontario

Contrairement aux organismes mentionnés ci-dessus, la Fondation Trillium de l'Ontario n'a pas été constituée par une loi spéciale du Parlement, mais par lettres patentes en application de la *Loi sur les personnes morales de l'Ontario*. La Fondation effectue des investissements stratégiques pour établir des communautés saines, bienveillantes et économiquement solides en Ontario.

Le conseil d'administration compte un maximum de 25 administrateurs que le LTG a approuvé avant leur élection par certains membres du ministère. Le ministre approuve l'élection du président et nomme le vice-président. L'organisme compte 16 équipes d'évaluation des demandes de subvention, qui regroupent plus de 300 bénévoles nommés par le LTG.

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012

Priorités et résultats pour 2011-2012

Le ministère du Tourisme et de la Culture est bien conscient que les secteurs de la culture et du tourisme en Ontario contribuent fortement à la prospérité globale de l'Ontario sur le plan social et économique. Ces secteurs permettent à la province d'établir une économie forte et concurrentielle ainsi que des collectivités dynamiques et accueillantes.

En 2011-2012, le ministère s'emploiera à améliorer et à soutenir les secteurs touristique et culturel, à protéger les biens patrimoniaux, à investir dans les organismes touristiques et culturels et à assurer la prestation des programmes et services qui viennent en appui aux industries culturelles et novatrices de l'Ontario, à un marché du tourisme florissant, aux arts, au patrimoine, aux musées et aux bibliothèques publiques.

Activités du ministère pour 2011-2012

Le ministère participe à l'accroissement de la prospérité de l'Ontario :

- en appuyant le développement de l'économie novatrice et en lui permettant d'innover et de saisir les occasions qu'offre une époque numérique en pleine évolution;
- en favorisant la coordination régionale des activités touristiques;
- en créant des collectivités dynamiques et accueillantes en protégeant les ressources culturelles, en investissant dans ses bibliothèques publiques et en préservant le patrimoine de l'Ontario;
- en renforçant la notoriété de l'Ontario à l'échelle nationale et internationale grâce au tourisme et à la culture;
- en augmentant les investissements de l'Ontario dans les organismes d'exploitation des attractions touristiques et culturelles et leur infrastructure, et en faisant mieux connaître ces lieux.

Le ministère s'est engagé à établir des collectivités dynamiques et accueillantes en collaborant avec les municipalités, les partenaires locaux et les intervenants pour tirer parti des ressources culturelles et mieux préserver et valoriser le patrimoine unique des collectivités de l'Ontario.

Le ministère s'attache à mettre en place des organismes solides et durables dans le but de revitaliser et renforcer les rapports de responsabilisation avec ses 21 organismes touristiques et culturels.

APPROCHE STRATÉGIQUE : STIMULER UNE ÉCONOMIE DURABLE, PROSPÈRE ET NOVATRICE

Grâce à des investissements stratégiques dans les industries culturelles du divertissement et de la création, le ministère renforce l'environnement par l'innovation, encourage la création d'emplois très qualifiés et favorise les partenariats dans l'ensemble du gouvernement ontarien et au sein du secteur. Ensemble, ces activités génèrent la croissance économique et confèrent un avantage concurrentiel à l'Ontario dans l'économie du savoir.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

- Poursuivre avec les intervenants, les ministères partenaires et autres ordres du gouvernement l'innovation et le développement économique au sein des industries ontariennes du secteur du divertissement et de la création, notamment le cinéma, la télévision, la publication de livres et de magazines, la musique et les médias numériques interactifs.
- Entreprendre des recherches et des travaux avec les intervenants afin d'accroître les connaissances relatives aux industries culturelles et novatrices pour veiller à leur réussite à l'échelle nationale et auprès des marchés du monde entier.
- Mettre en œuvre un éventail complet de programmes et de politiques afin que le secteur de la création atteigne son plein potentiel, notamment les améliorations fiscales aux programmes de crédits d'impôt pour les industries culturelles provinciales, le Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création ainsi que le Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques.
- Assurer la continuité du financement à la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario grâce à la mise en œuvre intégrale de l'augmentation de 15 millions de dollars à son budget annuel annoncé dans le budget de 2010, ce qui lui permettra d'assurer des plans et des objectifs à long terme pour les industries qu'elle dessert.
- Représenter efficacement les priorités et les intérêts de l'Ontario en ce qui a trait aux industries de la création en établissant des partenariats avec d'autres ordres du gouvernement, le cas échéant. Ces partenariats portent en outre sur une collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et autres ministères fédéraux et une perspective de dialogue avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

APPROCHE STRATÉGIQUE : FAVORISER UN ENVIRONNEMENT CULTUREL DYNAMIQUE ET DES COLLECTIVITÉS DIVERSES ET FORTES

Le ministère offre à l'intention de la communauté culturelle ontarienne des mesures de soutien relativement aux politiques, aux programmes et au financement de façon directe et par l'intermédiaire de ses organismes artistiques et culturels. Ces investissements contribuent à la réputation de l'Ontario en ce qui a trait aux

événements culturels et aux collections de premier ordre, lesquels démontrent à la population ontarienne et du monde entier la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

- Continuer à investir dans les bibliothèques publiques et dans les services aux bibliothèques en s'attachant à encourager le renforcement des capacités, à assurer des services pertinents ainsi qu'un accès équitable à l'information. Les bibliothèques appuient les principales priorités de la province alors que l'Ontario effectue une transition vers l'économie du savoir, notamment la littératie et l'apprentissage tout au long de la vie, la formation et les services d'emploi ainsi que les services d'établissement des nouveaux arrivants.
- Grâce au Conseil des arts de l'Ontario, continuer à effectuer des investissements stratégiques dans les artistes, les organisations et les collectivités de toute la province.
- Continuer à offrir un soutien aux organismes culturels afin d'accroître leur auditoire et d'augmenter leurs revenus pendant la durée du Fonds d'investissement dans les arts de 27 millions de dollars prévu pour trois ans. Administré par le Conseil des arts de l'Ontario, ce fonds aidera le secteur des arts à poursuivre sa croissance et à devenir plus concurrentiel.
- Continuer à offrir du financement grâce au Fonds d'investissement stratégique dans le cadre de projets mis en œuvre par les organismes artistiques, les organismes du secteur culturel, les organismes patrimoniaux, les bibliothèques publiques, les organismes du secteur des bibliothèques publiques ainsi que les établissements d'enseignement et de recherche.
- Par l'intermédiaire de son organisme, la Fondation Trillium de l'Ontario, continuer à appuyer de saines initiatives communautaires liées aux arts et à la culture, à l'environnement, aux services humains et sociaux, aux sports et aux loisirs.
- Continuer à offrir de l'aide financière grâce au Fonds de prospérité pour les communautés créatrices pour des projets qui appuient les activités de planification culturelle municipales et autochtones. Le ministère continuera de donner des conseils relativement à la planification culturelle et d'en faire la promotion afin d'accroître la sensibilisation relativement à l'importance de la culture dans le développement économique local et les plans de croissance.

APPROCHE STRATÉGIQUE : FAVORISER L'ESSOR ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS ET DES RÉGIONS GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Les organismes et attractions culturels et touristiques en Ontario dégagent de forts rendements économiques pour les collectivités ontariennes. La revitalisation de leur infrastructure sert de vecteur pour créer des emplois et stimuler l'économie. L'amélioration des structures de responsabilisation garantira la croissance et la durabilité.

Le ministère continue d'appliquer les principales recommandations tirées de l'étude de 2009 intitulée *À la découverte de l'Ontario – Rapport sur l'avenir du tourisme*. Il collabore avec les organismes touristiques régionaux en mettant l'accent sur la coordination du marketing et de la gestion touristiques afin d'augmenter le nombre de visites, de favoriser l'activité économique et de créer des emplois dans toute la province.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Régions touristiques

- Continuer de mettre en œuvre une approche régionale du tourisme et collaborer avec les 13 nouvelles régions touristiques établies dans l'ensemble de l'Ontario.
- Continuer à financer la croissance touristique et le développement économique dans les régions touristiques de l'Ontario grâce au financement de 65 millions de dollars en 2011-2012 et de 58,75 millions de dollars en 2012-2013 (s'il est adopté par l'Assemblée législative) et de 40 millions de dollars en financement annuel permanent à partir de 2013-2014.
- Continuer à consulter les partenaires touristiques dans toute la province au sujet de l'élaboration de mécanismes de financement pertinents pour renforcer le tourisme régional.

Formation

- Travailler avec les partenaires du secteur et les fournisseurs de services de formation pour veiller à ce que l'industrie touristique ait accès à la formation nécessaire à l'amélioration de l'expérience des touristes.

Ontario ouvert sur le monde

- Collaborer avec l'industrie en vue de moderniser le secteur et de réduire ou supprimer les obstacles au développement économique.
- Inviter les représentants du secteur du tourisme afin de cerner les fardeaux réglementaires en vue de simplifier notre approche envers l'industrie.

Recherche

- Continuer à éclairer les décisions en matière de marketing, de politiques et de développement de produits en fournissant des renseignements et des analyses stratégiques, notamment de l'information sur les tendances du tourisme national et international, des prévisions, des études de produits, des analyses de l'incidence économique ainsi que le poids et la contribution du tourisme dans l'économie provinciale.

Investissement

- Investir jusqu'à 20 millions de dollars grâce au programme Fêtons l'Ontario en 2011 pour mettre en valeur la programmation du festival et des événements ainsi que les activités de plus de 230 événements qui auront lieu dans l'ensemble de la province, ce qui favorisera les améliorations à long terme et un accroissement de la fréquentation et des dépenses des visiteurs.
- Investir dans le Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès de 2011 afin d'aider six villes de congrès à attirer de nouveaux congrès nationaux et internationaux.
- Compléter une stratégie d'investissement touristique et un plan de mise en œuvre sur 10 ans afin d'aider à attirer un investissement accru du secteur privé dans l'industrie touristique de l'Ontario et à favoriser l'investissement et le développement dans les régions touristiques provinciales.
- Appuyer le développement d'initiatives touristiques multirégionales et provinciales ainsi que le renforcement des capacités de l'industrie grâce au Fonds de développement du tourisme.

Modernisation des organismes et des attractions touristiques

- Continuer à revitaliser les organismes et attractions touristiques et à les appuyer dans leur rôle d'emblèmes touristiques et de catalyseurs économiques à l'échelle locale et régionale :
 - Commission des parcs du Niagara – Poursuivre l'amélioration de sa gouvernance et de ses opérations et terminer l'instauration d'un processus concurrentiel visant la signature d'un bail immobilier pour les excursions en bateau à Niagara Falls.
 - Commission des parcs du Saint-Laurent – Compléter l'examen de la gouvernance de la Commission des parcs du Saint-Laurent et mettre en place des changements en vue d'améliorer l'efficacité du conseil d'administration et les procédures de responsabilisation.
 - Société du Partenariat ontarien de marketing touristique – Poursuivre l'examen des programmes, de la technologie de l'information, de la gouvernance, de l'organisation et des partenaires de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique entrepris en 2010-2011.
 - En 2011, les efforts de planification relativement à la modernisation de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario devraient donner lieu à une vision proposée pour son avenir, laquelle comportera des concepts durables soutenus par un solide dossier d'analyse et une stratégie d'approvisionnement.
 - Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto – Continuer à soutenir le Palais des congrès afin qu'il continue d'accueillir des congrès et des événements internationaux. Le Palais des congrès réalisera un projet de modernisation de l'immeuble nord pour une somme allant jusqu'à 29 millions de dollars.

Charges d'immobilisations

Le ministère protège et améliore l'infrastructure touristique et culturelle de l'Ontario. Le ministère administre également, au nom du ministère de la Promotion de la santé et du Sport, le programme Infrastructure de loisirs du Canada, lequel vient en appui au sport provincial et à l'infrastructure récréative. Le ministère gère les dépenses engagées pour le développement de l'infrastructure dans le cadre du volet Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme de l'initiative provinciale sur l'infrastructure.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

- Revitaliser l'infrastructure et les centres d'interprétation d'Upper Canada Village et du site historique national du Canada du Fort-Henry de la Commission des parcs du Saint-Laurent puisque la Commission se prépare à célébrer le 50^e anniversaire d'Upper Canada Village en juin.
- Commencer à planifier de nouveaux lieux d'exposition et continuer à préserver les bâtiments à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons.
- Préparer l'aménagement d'un accotement pour protéger contre les futures inondations les structures patrimoniales et modernes du parc historique du Fort William. De plus, une voie secondaire d'accès et d'issue sera aménagée pour réduire les embouteillages et faciliter l'accès aux véhicules d'urgence.
- Continuer à investir dans la réparation et la rénovation des immobilisations des organismes culturels et touristiques pour faciliter les rénovations, les aménagements requis par le Code du bâtiment, les améliorations liées à la santé et la sécurité, et la conformité aux lois et règlements.
- Continuer à assurer la gestion du projet du tout nouveau Palais des congrès d'Ottawa dont les portes se sont à nouveau ouvertes en avril 2011.
- Appuyer les projets d'infrastructure qui aident les organismes sans but lucratif de l'Ontario à assurer la prestation d'importants services publics à l'intention des diverses communautés culturelles grâce au Fonds pour les immobilisations communautaires. Maintenant dans sa toute première année de mise en œuvre, le Fonds pour les immobilisations communautaires est administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme du ministère.
- Veiller au maintien de normes rigoureuses concernant la gouvernance, la gestion financière et la responsabilisation au sein des organismes touristiques et culturels.

En 2011-2012, le ministère continuera de mettre en œuvre les projets suivants dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, programme d'investissement conjoint entre les gouvernements fédéral et provinciaux :

- Commission des parcs du Niagara – 8,94 millions de dollars pour procéder à plusieurs projets liés la commémoration de la guerre de 1812, notamment la construction d'un nouveau centre pour les visiteurs au Vieux Fort Erie.
- Collection McMichael d'art canadien – 4,2 millions de dollars pour réhabiliter les terrains et améliorer l'accès au site.

- Science Nord - 6,2 millions de dollars pour effectuer plusieurs projets, notamment un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central ouvert en 2010-2011.
- Fiducie du patrimoine ontarien - 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario.
- Commission des parcs du Saint-Laurent - 4,6 millions de dollars pour effectuer la réparation de routes et de ponts terminée en 2010-2011.

APPROCHE STRATÉGIQUE : RENFORCER LA NOTORIÉTÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE DE L'ONTARIO GRÂCE AU TOURISME ET À LA CULTURE

Le tourisme culturel est l'un des segments les plus en expansion du marché touristique mondiale. Le ministère promeut et valorise les aménagements, festivals, collections et programmes de premier plan en Ontario pour démontrer la diversité et la créativité culturelles de la province dans ce qu'elles ont de mieux et ainsi faire de l'Ontario une destination culturelle réputée pour les touristes.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

Marketing national et international

- Continuer à promouvoir l'Ontario, à l'échelle nationale et internationale, comme une destination touristique de premier plan tout au long de l'année grâce à la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique ou la Société en partenariat avec les organismes touristiques régionaux, à savoir :
 - S'employer à maximiser les rendements des marchés existants tout en continuant d'étudier les nouvelles occasions qu'offrent les marchés internationaux émergents;
 - Améliorer le site de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique et autres médias numériques de marketing pour qu'ils soient des voies de communication essentielles avec les consommateurs du monde entier;
 - Continuer à aider les festivals et les événements dans tout l'Ontario, notamment les festivals emblématiques qui suscitent l'intérêt national et international.

Événements de portée internationale

- Déployer les efforts nécessaires pour attirer d'importants événements comme le Sommet du G20. Le Sommet du G20 était un événement exceptionnel et hors du commun qui a eu des répercussions positives sur les résultats financiers du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto pour l'exercice 2010-2011. Un autre événement de l'ampleur du Sommet du G20 n'aura pas lieu en 2011-2012, cependant d'autres événements importants sont au calendrier, en particulier le SIBOS (Swift International Banking Operations Seminar), un congrès et une foire-exposition de premier plan sur la scène internationale où se réuniront d'importants joueurs du secteur des services

financiers d'institutions financières des quatre coins du globe. Grâce à cet événement, l'attention du monde entier se focalisera sur la province ainsi que ses destinations et activités touristiques et culturelles.

- Organiser l'International Indian Film Academy Awards en juin 2011, un important événement international qui attire 600 millions de téléspectateurs dans le monde. Toronto est la première ville nord-américaine à organiser cette remise des prix. L'Ontario s'attend à la venue de 40 000 visiteurs pendant les quatre jours de festival, notamment 500 acteurs et producteurs.
- Soutenir les groupes pour la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812 à Algoma/Sault Ste. Marie, Baie Georgienne sud, St-Laurent, Sud-Ouest (Windsor-Essex et Chatham-Kent), Niagara, Toronto et le corridor de l'ouest (villes de Burlington, Hamilton, Brantford et London ainsi que dans les comtés de Brant, Haldimand, Norfolk, Elgin, Oxford et Middlesex) afin de renforcer la capacité de planifier, élaborer et mettre en œuvre des événements et des initiatives locales et régionales à l'occasion du bicentenaire.
- Collaborer avec les principaux intervenants, les ministères ontariens, le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements, dont celui des États-Unis, pour cerner et accroître les occasions liées aux principales activités touristiques et patrimoniales du bicentenaire de la guerre de 1812.
- Mettre à profit les Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto 2015, lesquels contribueront à la promotion du tourisme et de la culture de l'Ontario durant toute la période précédant l'événement et pendant celui-ci. L'Ontario assume son rôle à titre du prochain hôte officiel aux Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2011 à Guadalajara, au Mexique, en octobre. L'Ontario profitera de cette importante occasion afin de promouvoir la province à l'échelle nationale et internationale comme une destination touristique et culturelle de premier plan.
- Mieux faire connaître l'Ontario sur le plan international comme endroit à visiter, pour y vivre et pour y investir; et accroître le soutien et le dynamisme à l'échelle internationale pour les Jeux panaméricains dans la région élargie du Golden Horseshoe en 2015.

APPROCHE STRATÉGIQUE : PROTÉGER LE PATRIMOINE CULTUREL DE L'ONTARIO

Pour préserver les constructions patrimoniales et les ressources archéologiques de l'Ontario, le ministère applique la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, investit dans les musées communautaires et les sociétés historiques qui jouent un rôle majeur dans la gestion des biens patrimoniaux de la province, donne des conseils, du soutien et des services de proximité à un large éventail d'organisations qui s'occupent de la conservation du patrimoine ou de la planification culturelle.

En 2011-2012, le ministère privilégiera les actions suivantes :

- Renforcer la protection, la préservation et la conservation des ressources patrimoniales et archéologiques et améliorer le service à la clientèle grâce à l'élaboration de politiques, d'outils et de processus nouveaux et améliorés, ce qui permettra d'accroître la conformité à la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*.
- Assurer la mise en œuvre des *Normes et lignes directrices relatives à la conservation des biens à valeur patrimoniale de l'Ontario* et des *Normes et directives à l'intention des archéologues-conseils*, dont le suivi et la détermination de façon continue de nouvelles questions stratégiques.
- Veiller à la prestation continue du programme provincial de délivrance des permis pour les archéologues et à la gestion du Registre public ontarien des rapports sur les sites archéologiques ainsi que de la base de données provinciale des sites archéologiques.
- Promouvoir la protection des ressources patrimoniales et archéologiques de l'Ontario en étudiant les demandes d'aménagement du territoire (p. ex., autorisation de projet d'énergie renouvelable) conformément aux lois provinciales, dont la *Loi sur la protection de l'environnement*, la *Loi sur l'aménagement du territoire* et la *Loi sur les évaluations environnementales*.
- Entreprendre des recherches et des activités de mobilisation afin d'éclairer l'élaboration de politiques et d'outils en vue d'aider la promotion et la préservation du patrimoine culturel des peuples autochtones de l'Ontario.
- Continuer à offrir des services de formation, de communication, de proximité et de consultation sur la conservation du patrimoine culturel afin de favoriser l'application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, ce qui se traduira par la formation de nouveaux comités municipaux du patrimoine et une augmentation du nombre de biens désignés comme patrimoniaux.
- Poursuivre l'investissement dans les musées communautaires et les organismes de mise en valeur du patrimoine pour créer de nouvelles expositions, améliorer les collections et rendre l'histoire de la province plus accessible.

Aperçu des réalisations en 2010-2011

En 2010-2011, le ministère a protégé les ressources patrimoniales et culturelles de la province, a fait la promotion de ses sites touristiques de premier ordre et a investi dans des événements et aménagements qui jouent un rôle important dans la vie des collectivités ontariennes.

En investissant dans des industries novatrices à forte croissance, le ministère a renforcé la compétitivité de l'Ontario dans l'économie du savoir. Grâce à sa coopération constante avec le milieu culturel et d'autres partenaires, il a permis au secteur culturel d'offrir de nombreux avantages qui améliorent la qualité de vie et inspirent un sentiment communautaire et identitaire dans toute la province.

Grâce à ces mesures et à d'autres encore, le ministère veille toujours à ce que la population ontarienne profite d'une croissance forte et durable à long terme dans les industries du tourisme et de la culture.

Les résultats et les principales réalisations en 2010-2011 sont les suivantes :

Application de l'étude À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme

- Mise en place de 13 régions touristiques chacune ayant un solide organisme touristique régional chargé de l'élaboration des plans stratégiques touristiques pour la région, de l'élaboration et de la mise en œuvre de campagnes régionales de marketing, de la mise au point de produits touristiques, d'attirer les investissements, de coordonner les activités et d'établir des relations à l'échelle régionale, entre les organismes touristiques régionaux et avec les associations sectorielles provinciales.
- Augmentation du financement pour la transition à la stratégie régionale par un investissement d'un montant additionnel de 18,75 millions de dollars en 2012-2013 (s'il est adopté par l'Assemblée législative).

Fêtons l'Ontario

- Mise en œuvre du programme Fêtons l'Ontario en 2010, qui a permis de développer et d'améliorer 169 festivals et événements dans toute la province.

IIFA

- Négociation d'une entente en vue d'accueillir le festival de l'International Indian Film Academy (IIFA) en juin 2011. L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à organiser l'événement.

Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès

- Investissement de 2,75 millions de dollars grâce au Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès afin d'aider six villes de congrès (Toronto, Ottawa, Windsor, London, Hamilton, Niagara Falls) à attirer de nouveaux congrès nationaux et internationaux.

Appui aux organismes et aux attractions touristiques

- *Examens des organismes* – Réalisation d'examens approfondis sur la Commission des parcs du Saint-Laurent et la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique pour augmenter la transparence et la responsabilisation des organismes, promouvoir les principes stratégiques modernes de gouvernance, assurer l'efficacité des programmes et améliorer l'efficacité des organismes. La Commission des parcs du Saint-Laurent a

négocié un protocole d'entente avec le gouvernement fédéral pour l'exploitation du site historique national du Canada du Fort-Henry.

- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario – Le ministère a poursuivi son travail avec la Société afin de mettre en œuvre les améliorations recommandées dans son récent examen opérationnel.
- *Amélioration de la programmation* pour augmenter l'attrait et la fréquentation du public :
 - Parc historique du Vieux fort William – Établissement de partenariats pour la distribution d'information touristique avec l'ensemble des principaux organismes touristiques régionaux du Nord-Ouest de l'Ontario grâce au stratégique Canada Gateway Centre du parc historique du Vieux fort William à Grand Marais, au Minnesota, en augmentant et en actualisant l'affichage au Minnesota, au Wisconsin, au Manitoba et en Ontario;
 - Commission des parcs du Saint-Laurent – Programmation marquante à la Commission des parcs du Saint-Laurent – nuit du « Fort Fright », « cérémonies du crépuscule » et « Alight at Night »;
 - Parcs historiques de la Huronie – Présentation de la fête des « Premières lueurs ».
- *Appui à la Commission des parcs Niagara :*
 - Soutien à la Commission des parcs Niagara avec l'élaboration et l'instauration d'un processus concurrentiel complexe et de grande importance visant la signature d'un bail immobilier pour les excursions en bateau à Niagara Falls (parution le 20 août 2010 et fermeture le 31 janvier 2011);
 - Prestation de conseils relatifs aux politiques sur l'approvisionnement et les activités génératrices de produits;
 - Amorce de vérifications des dépenses en matière d'approvisionnement et de déplacements;
 - Négociation d'un nouveau protocole d'entente avec la Commission des parcs Niagara;
 - Confirmation de la nomination de membres intérimaires du conseil pour appuyer les changements au sein de l'organisation;
 - Nomination à la présidence afin de promouvoir les améliorations liées à la gouvernance et à la responsabilisation.
- *Appui à la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario :*
 - En 2010, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a émis une demande de renseignements afin d'obtenir des idées des quatre coins du monde pour l'actualisation de son site en tant qu'unique attraction riveraine en toutes saisons. La demande a permis d'obtenir 35 réponses. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a également mis au point un nouveau site Web public afin d'offrir à la population des possibilités de soumettre leurs propres idées. Plus de 1 200 idées ont été reçues. En outre, la Société a créé une nouvelle exposition photographique et

- vidéographique dans le pavillon Ma Place de l'Ontario au sujet de son histoire et y a accueilli environ 2 500 visiteurs;
- La transformation du Cinésphère en un cinéma IMAX 3D a été amorcée. La conception et l'acquisition d'un projecteur se sont terminées en 2010. Les installations et mises à jour de 2011 comporteront le nouveau projecteur 3D, un nouvel écran, des systèmes sonores ainsi que des sièges et un système d'éclairage nouveaux.
 - *Appui aux centres des congrès :*
 - Centre des congrès d'Ottawa – Soutien continu du secteur des réunions et des congrès avec la fin des travaux au Centre des congrès d'Ottawa, officiellement ouvert en avril 2011;
 - Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto – Contribution au solide rendement du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto qui a accueilli 584 événements, y compris le Sommet du G20 auquel ont participé 1 932 737 personnes.
 - Publication en juin 2010 du document *Le secteur du divertissement et de la création de l'Ontario : Un cadre propice à la croissance*, lequel comprend des recommandations pour orienter l'élaboration de politiques et de programmes afin de venir en appui à la capacité concurrentielle du secteur du divertissement et de la création.
 - Mise en œuvre de l'augmentation de 7 millions de dollars pour le financement des activités de base de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario annoncée dans le budget de 2010-2011 et qui s'élèvera à 15 millions de dollars en 2011-2012.
 - Investissement de 9 millions de dollars sur trois ans dans le Canadian Film Centre pour aider accroître ses programmes de formation et approfondir davantage son marché télévisuel et du divertissement numérique. Il s'agit d'un ajout à l'investissement de 10 millions de dollars annoncé en 2005 pour le Canadian Film Centre, le plus important établissement de formation avancée en cinéma, télévision et nouveaux médias au pays.
 - Établissement du nouveau Fonds d'investissement dans les arts administré par le Conseil des arts de l'Ontario dans le but de verser sur trois ans la somme de 27 millions de dollars à l'intention du secteur des arts à but non lucratif afin qu'il continue de croître et pour qu'il devienne plus concurrentiel et durable.
 - Investissement d'une somme supplémentaire de 2 millions de dollars dans les services aux bibliothèques afin de venir en appui aux bibliothèques publiques en offrant à la population ontarienne des services électroniques, notamment des bases de données électroniques.

- Investissement supplémentaire de 10 millions de dollars sur trois ans dans le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario afin d'aider les organismes patrimoniaux et culturels à but non lucratif dans la promotion et la présentation d'événements d'envergure qui attireront de nouveaux visiteurs.
- Lancement d'un nouveau programme pour soutenir les projets d'infrastructure pour les organismes à but non lucratif qui mettent en œuvre d'importants services publics aux communautés culturelles diverses. Le Fonds pour les immobilisations communautaires de 50 millions de dollars sur trois années, administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme du ministère, permet d'investir dans des projets de revitalisation de l'infrastructure communautaire.
- Améliorer les programmes de subventions destinées au patrimoine pour les musées et les organismes provinciaux et locaux de mise en valeur du patrimoine, avec un investissement additionnel de 650 000 \$.

Pour de plus amples renseignements sur les réalisations de 2010-2011, veuillez consulter le rapport annuel 2010-2011 du ministère du Tourisme et de la Culture.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

PRINCIPALE STRATÉGIE : PLANIFICATION DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

D'après les estimations, le nombre d'Ontariens âgés de plus de 65 ans devrait plus que doubler d'ici 2036, pour passer de 1,8 million à 4,1 millions de personnes, soit de 13,7 % à 23,2 % de la population totale. D'ici 2017, les personnes âgées représenteront pour la première fois une plus grande part de la population que les enfants de 14 ans et moins.

Les gouvernements, les entreprises, les collectivités au sens large et les personnes âgées doivent fortement collaborer pour contrebalancer les effets qu'aura cette évolution démographique sur les domaines tels que l'hébergement et le logement, la santé, la sécurité financière, la sécurité et la protection, les possibilités d'emploi et de bénévolat ainsi que les collectivités-amies des aînés.

Les personnes âgées de l'Ontario veulent jouer un rôle dans la planification du vieillissement de la population et recevoir l'appui nécessaire pour préserver leur indépendance et leur participation dans les collectivités, lequel appui doit optimiser leur potentiel et les possibilités qui s'offrent à eux.

En 2011-2012, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario apportera son soutien à ces objectifs en collaborant étroitement avec 11 des principaux organismes de personnes âgées en Ontario. Il portera son attention sur les domaines suivants :

Hébergement (logement)

- Mettre l'accent sur l'orientation à donner pour la mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, laquelle a reçu la sanction royale le 8 juin 2010. Cette loi, pour la première fois dans l'histoire de l'Ontario, propose un cadre visant l'amélioration des soins et des services offerts aux personnes âgées vivant dans les maisons de retraite. Mettre en place l'Office de réglementation des maisons de retraite. L'Office sera chargé de la délivrance des permis pour les maisons de retraite ainsi que des inspections, des enquêtes et de l'application de la loi, y compris l'imposition d'amendes ou la révocation des permis, si nécessaire. Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario assurera la surveillance continue du démarrage de l'Office.
- Les organismes de personnes âgées auront la possibilité d'informer le gouvernement sur les besoins des personnes âgées en matière de logement abordable et accessible grâce à des initiatives telles que le Programme de logement abordable.

Sécurité financière

- Collaborer avec les ministères partenaires et les organismes de personnes âgées pour améliorer les connaissances financières des aînés et leur accès aux avantages liés à la réforme du régime de retraite, à la taxe de vente harmonisée et à l'impôt des particuliers. Par exemple, valoriser la campagne d'information sur la déclaration de revenus pour améliorer l'accès des personnes âgées aux avantages fiscaux, notamment la prestation ontarienne de transition au titre de la taxe de vente.

Sécurité et protection

- Poursuivre la mise en place de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées et supervision conjointe avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux des projets contre les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.
- Sensibiliser les personnes âgées au problème de l'exploitation financière et de la fraude grâce à des partenariats avec des organismes financiers, judiciaires et communautaires.
- Sensibiliser les personnes âgées au sujet de la sécurité sexuelle des femmes plus âgées pour mettre en œuvre le Plan d'action ontarien contre la violence à caractère sexuel en travaillant avec la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario et les partenaires afin d'appuyer un forum international dans le cadre de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées 2011.

Personnes âgées en bonne santé

- Promouvoir la participation active des personnes âgées et valoriser les personnes âgées en bonne santé et les modes de vie sains.

- Appuyer l'élaboration de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances du gouvernement de l'Ontario.
- Encourager le partage des nouvelles technologies qui améliorent la santé et l'indépendance des personnes âgées grâce à des projets comme le Festival de conférences internationales relatives aux prestations de soins, aux incapacités, au vieillissement et à la technologie. Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario participe au comité directeur chargé de la préparation de cette conférence, qui aura lieu à l'été 2011.

Emploi et bénévolat

- Travailler avec les partenaires ministériels afin de reconnaître le rôle des personnes âgées dans les familles, les collectivités et la société tout en valorisant leur participation dans le monde du travail et du bénévolat.
- Continuer à travailler avec le Secrétariat des distinctions et prix de l'Ontario, du ministère des Affaires civiques et de l'Immigration, pour remettre les Prix d'excellence de l'Ontario pour les personnes âgées, le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario afin de souligner les nombreuses contributions qu'apportent les personnes âgées à leurs collectivités

Collectivités-amies des aînés

- Encourager le vieillissement actif en optimisant les perspectives en matière de santé, de participation et de sécurité. Pour ce faire, inciter les collectivités à entreprendre un processus d'évaluation et d'amélioration de leur convivialité à l'égard des aînés dans huit domaines : espaces extérieurs et bâtiments; soutien communautaire et services de santé; communication et information; participation communautaire et emploi; respect et inclusion sociale; participation sociale; logement; et transport.
- Travailler en collaboration avec la Direction générale de l'accessibilité pour l'Ontario, les membres de la communauté universitaire et autres partenaires afin d'aider les collectivités à devenir des amies des aînés.

Collaboration fédérale, provinciale et territoriale

- Offrir un leadership relativement à une collaboration intergouvernementale sur des questions d'importance pour les personnes âgées du Canada en étant l'hôte de la 13^e réunion annuelle du Comité fédéral-provincial-territorial des ministres responsables des aînés en 2011. La ministre ontarienne déléguée aux Affaires des personnes âgées agira à titre d'hôte et de coprésidente de la rencontre avec la ministre d'État (Aînés) du gouvernement fédéral.

Aperçu des résultats en 2010-2011

- Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a mené la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* au cours du processus législatif et, le 8 juin 2010, la loi a reçu la sanction royale, marquant ainsi la première fois dans

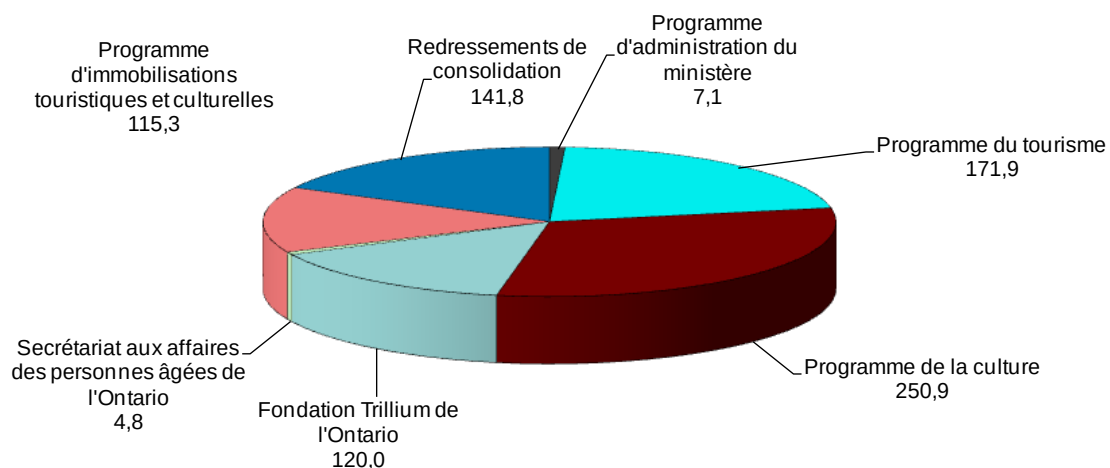
l'histoire de l'Ontario qu'une loi provinciale vise à protéger les personnes âgées vivant en maisons de retraite.

- La loi a également permis d'établir l'Office de réglementation des maisons de retraite, un nouvel organisme de réglementation chargé de l'administration de la loi. Les responsabilités de l'Office comportent la délivrance de permis des maisons de retraite, l'application des normes pour les soins et la sécurité des résidents, et l'information aux titulaires de permis et au public relativement aux exigences législatives et aux normes.
- Les collectivités ontariennes sont mieux préparées pour réduire les mauvais traitements envers les aînés et promouvoir les milieux-amis des aînés qui sont plus en mesure de répondre aux besoins des personnes âgées et de soutenir leur participation communautaire.
- Un plus grand nombre de personnes âgées ont adopté des habitudes de vie saine, participent à la défense des intérêts et des droits des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, et ont accès aux services auxquels elles ont droit.
- Élaboration accrue de politiques en faveur des personnes âgées à l'échelle du gouvernement.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le diagramme circulaire suivant illustre l'investissement du ministère du Tourisme et de la Culture en 2011-2012 en fonction de la structure du crédit ou du poste et des redressements de consolidation.

**Répartition des dépenses de base du ministère 2011-2012
(en millions de dollars)**



MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012 (M\$)

Fonctionnement (1)	714,4
Immobilisations (2)	97,4
TOTAL	811,8

Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 159,7 M\$ en redressements de consolidation.

Note 2 : Le total des immobilisations comprend 17,9 M\$ en redressements de consolidation.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue de manière essentielle à assurer la fierté et la prospérité économique de la province. Le ministère oriente les activités de deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie de la population ontarienne et sont de véritables pôles d'attraction pour les investisseurs et les visiteurs étrangers.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et le développement communautaire et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution. Grâce à son travail avec la communauté culturelle et d'autres partenaires, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province et les efforts de sensibilisation du public aux questions qui les concernent.

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Programme du tourisme	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Programme de la culture	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	669 847 600	78 764 900	13,3	591 082 700	626 692 400	571 663 047
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	669 847 600	78 764 900	13,3	591 082 700	626 692 400	571 663 047
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Crédits législatifs - Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	669 979 628	78 764 900	13,3	591 214 728	626 830 428	571 808 559
Redressements de consolidation - Fonctionnement	159 746 300	58 711 400	58,1	101 034 900	111 220 200	75 347 345
Redressements de consolidation - Immobilisations	(17 884 100)	(40 685 800)	(178,4)	22 801 700	17 863 900	20 984 165
Total du ministère y compris redressements de consolidation	811 841 828	96 790 500	13,5	715 051 328	755 914 528	668 140 069
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-
Total des actifs	4 000	-	-	4 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

ANNEXE I
RAPPORT ANNUEL 2010-2011

RAPPORT ANNUEL 2010-2011

TOURISME

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à renforcer la compétitivité globale de l'industrie ontarienne du tourisme. À cet effet, le gouvernement a appuyé le secteur au moyen de nouveaux investissements pour stimuler l'industrie. L'étude *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme* (publiée en 2009) est considérée comme la première étape d'un processus continu visant à modifier fondamentalement la façon dont l'industrie et le gouvernement tirent parti des possibilités existantes et à favoriser la croissance du tourisme comme moteur économique majeur.

Les principales réalisations du ministère en 2010-2011 sont les suivantes :

Stratégie touristique régionale

- Établissement de 13 régions touristiques avec chacune un solide organisme touristique régional.
- Allocation de 40 millions de dollars sous forme de financement annuel aux 13 organismes touristiques régionaux chargés de l'élaboration des plans stratégiques touristiques pour la région, de l'élaboration et de la mise en œuvre de campagnes régionales de marketing, de la mise au point de produits touristiques, d'attirer les investissements et de coordonner les activités et d'établir des relations à l'échelle régionale, entre les organismes touristiques régionaux et avec les associations sectorielles provinciales.
- Augmentation du financement pour la transition à la stratégie touristique régionale par un investissement d'un montant additionnel de 25 millions de dollars en 2010-2011 et en 2011-2012, puis d'un autre montant de 18,75 millions en 2012-2013 (s'il est adopté par l'Assemblée législative).
- Plus de 60 projets régionaux et interrégionaux amorcés par les organismes touristiques régionaux.

Défense des intérêts, recherche et collaboration intergouvernementale

- Harmonisation et élaboration de politiques fondées sur la diffusion en 2009 du document *À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*, l'étude la plus approfondie jamais réalisée sur l'industrie du tourisme de la province. Le rapport énonce 20 recommandations relevant de quatre stratégies qui, ensemble, appuient l'objectif de l'Ontario de devenir l'un des lieux à visiter les plus prisés au monde.
- Signature d'un protocole d'entente avec trois provinces chinoises. Ces protocoles d'entente vont donner lieu à un plus grand nombre de touristes en provenance de Chine et à une consolidation des liens entre ce pays et le Canada.
- Apport de renseignements indispensables sur le marché, y compris des études sur les tendances, les intentions de voyages et les répercussions économiques

par industrie qui appuient la commercialisation, la création de produits, les investissements, les politiques et les décisions commerciales des entreprises.

- Offre d'une politique stratégique et de conseils en matière de planification sur plusieurs projets interministériels, dont l'élaboration du Plan de croissance du Nord de l'Ontario, l'aménagement du Grand Nord, la Stratégie de transport multimodal pour le Nord de l'Ontario, le Guide d'aménagement des terres de la Couronne, la gestion des espèces en péril et de leur habitat et d'autres éléments liés aux ressources naturelles et terres de la Couronne.
- Collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Commission canadienne du tourisme, le ministère du Développement économique et du Commerce de l'Ontario et les partenaires de l'industrie concernant les Sommets 2010 du G8 et du G20 à Muskoka et à Toronto :
 - organisation d'un accueil chaleureux à l'aéroport international Pearson de Toronto;
 - élaboration d'un microsite Internet pour les médias internationaux;
 - traduction de documents promotionnels dans sept langues;
 - tournage d'une vidéo haute définition de trois minutes sur Muskoka;
 - élaboration des circuits-information et des circuits à l'intention des médias.

Dans le centre de presse des différents sommets, l'équipe chargée des partenariats continuera à installer des comptoirs pour attirer les investissements au Canada.

Développement et investissement dans le secteur touristique

- Mise en œuvre du programme de 2010 Fêtons l'Ontario pour développer et améliorer 169 festivals et événements dans toute la province.
- Mise en œuvre de l'édition 2010 du Fonds de développement du tourisme, lequel a permis d'investir près de 4 millions de dollars dans 23 projets pour appuyer le renforcement des capacités de l'industrie, les nouvelles activités touristiques, le développement de produits et la formation de l'industrie.
- Engagement de 2,75 millions de dollars en 2010-2011 dans le Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès afin d'aider six villes de congrès à attirer de nouveaux congrès nationaux et internationaux.
- Négociation d'une entente en vue d'accueillir le festival de l'International Indian Film Academy (IIFA) en juin 2011. L'Ontario est le premier endroit en Amérique du Nord à organiser l'événement.
- Mise en œuvre du Cadre pour le repérage des destinations touristiques de haute qualité et appui des stratégies de planification touristique dans l'ensemble des régions de la province.
- Diffusion de lettres d'information électronique sur les investissements dans l'est, le sud-ouest et le nord-ouest de l'Ontario pour faire connaître les possibilités offertes par le secteur touristique aux investisseurs internationaux et aux personnes qui peuvent influencer leurs décisions.
- Valorisation de l'Ontario comme lieu d'investissement touristique de choix et établissement d'une liste d'investissements potentiels au Marché international des

professionnels de l'immobilier, le plus grand salon en la matière au monde, à Cannes (France), en partenariat avec la ville de Toronto.

- Élaboration et organisation de 10 ateliers sur la réceptivité à l'investissement à l'intention de 250 agents de développement économique et des représentants officiels des municipalités dans toute la province.
- Appui à sept groupes de planification à l'échelle régionale dans le cadre des événements et activités de commémoration de la guerre de 1812 et établissement de liens avec les principaux intervenants et organismes au sujet des activités et des plans relatifs au bicentenaire.

Marketing stratégique

- Poursuite de la campagne publicitaire incitant toute la population de l'Ontario et les segments de consommateurs ciblés à passer leurs vacances dans la province.
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie quinquennale de marketing du tourisme dans le Nord de l'Ontario. La stratégie a été élaborée en partenariat avec Industrie Canada-FedNor et le ministère ontarien du Développement et des Mines et en consultation avec l'industrie du tourisme.
- Octroi d'une aide au marketing de 2,4 millions de dollars à 97 festivals et événements grâce au Programme de partenariat pour le marketing d'événements de Tourisme Ontario.
- Octroi d'une aide au marketing de 601 488 \$ à 18 organismes et groupes d'entreprises chargés du marketing des destinations pour élaborer et mettre en œuvre des campagnes ciblées à l'échelle nationale et dans les marchés frontaliers avec les États-Unis.
- Présentation des organismes touristiques et culturels et des parcs ontariens grâce à une vidéo de 60 secondes diffusée sur écran à la place Yonge Dundas de Toronto pendant quatre semaines et en ligne sur le site www.ontariotravel.net. Une brochure se trouve également sur le site Internet de la SPOMT.
- Distribution du passeport Plaisirs aux conseils scolaires de l'Ontario ainsi qu'aux écoles privées et à domicile. Environ 1 582 000 passeports ont été distribués (1 500 000 en anglais et 82 000 en français) et 43 000 passeports ont été rachetés.
- Participation aux missions de la Commission canadienne du tourisme dans les marchés émergents en Inde et au Brésil.

Revitalisation des organismes et des attractions touristiques

- Parc historique du Vieux fort William – Le parc était hôte partenaire et un lieu d'accueil des Jeux olympiques spéciaux de l'Ontario.
- Parcs historiques de la Huronie – Achèvement de la phase 1 de la revitalisation de l'attraction Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons et déménagement dans le nouveau bâtiment d'entretien et d'administration des parcs historiques de la Huronie. Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et la certification à la norme LEED, le bâtiment utilise une conception

moderne et des éléments visant à maximiser l'efficacité énergétique et l'économie de coûts. Augmentation de la participation aux événements spéciaux de 17 %.

- Commission des parcs Niagara – Le ministère a signé un accord de contribution avec la Commission au titre du Fonds de stimulation de l'infrastructure pour la somme de 8,94 millions de dollars en projets d'immobilisations dans le but de rénover trois sites patrimoniaux en vue des célébrations entourant le bicentenaire de la guerre de 1812 : Vieux Fort Erie, Maison de Laura Secord, Maison MacFarland. Les projets devraient être terminés en 2011.
- Société d'exploitation de la Place de l'Ontario – En 2010, la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a émis une demande de renseignements afin d'obtenir des idées des quatre coins du monde pour l'actualisation de son site en tant qu'unique attraction riveraine en toutes saisons et a reçu 35 réponses. La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a également mis au point un nouveau site Web public afin d'offrir à la population des possibilités de soumettre leurs propres idées et plus de 1 200 idées ont été proposées. En outre, la Société a créé une nouvelle exposition photographique et vidéographique dans le pavillon Ma Place de l'Ontario au sujet de son histoire et, en 2010, le pavillon a accueilli environ 2 500 visiteurs.
- Société du Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto – La Société du Palais des congrès a été l'hôte de 584 événements, dont le Sommet du G20, et a accueilli 1 932 737 personnes. Elle a également participé à une enquête omnibus de 642 planificateurs de congrès des États-Unis, menée par Watkins Research. Comparativement à 46 autres villes d'Amérique du Nord, le Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto s'est positionné en première place relativement à la qualité supérieure des services de congrès. Un sondage d'évaluation par les consommateurs a permis de dégager que le Palais des congrès a un taux de satisfaction générale de 97 % en ce qui concerne la convivialité; 92 % des répondants ont indiqué que le Palais des congrès répondait aux attentes ou les dépassait relativement au rapport qualité-prix; et 94 % des répondants ont indiqué que le Palais des congrès répondait aux attentes ou les dépassait relativement à la qualité des services reçus.
- Société du Centre des congrès d'Ottawa – La Société du Centre des congrès d'Ottawa a terminé la construction de ses nouveaux locaux en temps pour l'ouverture prévue en avril 2011. Le budget et le calendrier des travaux du projet de réaménagement ont été respectés. Les étapes de la construction fixées par les partenaires financiers pour les nouveaux locaux ont été respectées et les facturations effectuées comme prévues. La gestion a été guidée par le plan stratégique du Centre, lequel visait à assurer un retour maximal sur l'investissement pour le réaménagement et toutes les décisions relatives à la construction jusqu'à l'ouverture.
- Commission des parcs du Saint-Laurent – Grâce au budget de 2009, la Commission des parcs du Saint-Laurent a reçu 13 millions de dollars en immobilisations en vue de construire un centre pour les visiteurs à Upper Canada Village et pour revitaliser le parc Chrysler, et 10 millions de dollars pour la construction d'un centre pour les visiteurs à Fort-Henry. La conception du centre pour les visiteurs à Fort-Henry est essentiellement terminée et la construction devrait être terminée au printemps 2012.

CULTURE

En 2010-2011, le ministère a réalisé d'importants progrès pour assurer la croissance et le leadership continus dans le secteur culturel et les industries de création de l'Ontario.

Le ministère a poursuivi son travail avec ses organismes, ministères partenaires, autres ordres du gouvernement et intervenants dans le but de favoriser un milieu culturel dynamique et des collectivités fortes et diversifiées qui contribuent à la grande qualité de vie de l'Ontario.

Stimuler une économie novatrice

Les industries culturelles et du divertissement de l'Ontario – publication de livres et de magazines, industries du cinéma et de la télévision, musique, médias numériques interactifs et radiotélévision – jouent un important rôle dans l'économie du savoir de la province. Les investissements stratégiques du ministère, la recherche et l'élaboration des politiques appuient le potentiel de ce secteur en vue d'une croissance économique et de la création d'emplois très qualifiés.

Les principales réalisations du ministère en 2010-2011 sont les suivantes :

- Publication en juin 2010 du document *Le secteur du divertissement et de la création de l'Ontario : Un cadre propice à la croissance*, lequel comprend des recommandations pour orienter l'élaboration de politiques et de programmes afin de venir en appui à la capacité concurrentielle du secteur du divertissement et de la création. Ce cadre constitue l'une des façons dont l'Ontario travaille à la consolidation de ce secteur et pour mettre en lumière son excellence créatrice et son innovation au sein du marché mondial.
- Réalisation d'une étude relative aux tendances qui contribuent à la transformation du secteur canadien de la radiotélévision, aux compétences et aux défis en matière de formation que doivent relever les entreprises de ce secteur et à la numérisation des contenus médias en constante évolution. Cette recherche vise à assurer que les programmes et les politiques de l'Ontario répondent aux conditions changeantes du secteur, de la technologie et du marché.
- Mise en œuvre de l'augmentation de 7 millions de dollars pour le financement des activités de base de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario annoncée dans le budget de 2010-2011 et qui s'élèvera à 15 millions de dollars en 2011-2012. Ce financement accru contribue à une plus grande stabilité dans la prestation à long terme des programmes et services de la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario, lesquels viennent en appui aux secteurs des médias culturels et favorisent la compétitivité à l'échelle nationale et internationale.
- Collaboration avec la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario pour mettre en œuvre un certain nombre d'initiatives prioritaires, notamment :

- le Fonds de partenariats pour le secteur du divertissement et de la création, lequel a octroyé presque 12,7 millions de dollars aux entreprises ontariennes depuis 2006 afin de favoriser de nouveaux partenariats d'affaires pour encourager la croissance du secteur;
- le Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques, lequel appuie la création de contenus exclusifs par les entreprises de l'Ontario et contribue à une économie ontarienne de l'innovation en forte croissance.
- Investissement de 9 millions de dollars sur trois ans dans le Canadian Film Centre pour aider à accroître ses programmes de formation et approfondir davantage son marché télévisuel et du divertissement numérique. Il s'agit d'un ajout à l'investissement de 10 millions de dollars annoncé en 2005 pour le Canadian Film Centre, le plus important établissement de formation avancée en cinéma, télévision et nouveaux médias au pays.

Favoriser l'essor économique et le développement économique régional

Les investissements dans les municipalités, les bibliothèques publiques, les organismes de mise en valeur de la culture et du patrimoine et les organismes culturels appuient le développement économique local et contribuent à une meilleure qualité de vie de la population ontarienne.

Aperçu des réalisations en 2010-2011 :

- Établissement du nouveau Fonds d'investissement dans les arts administré par le Conseil des arts de l'Ontario dans le but de verser sur trois ans la somme de 27 millions de dollars à l'intention du secteur des arts à but non lucratif afin qu'il continue de croître et pour qu'il devienne plus concurrentiel et durable.
- Investissement d'une somme supplémentaire de 2 millions de dollars dans les services aux bibliothèques du ministère, le Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud et le Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord, afin de venir en appui aux bibliothèques publiques en offrant à la population ontarienne des services électroniques, notamment des bases de données électroniques.
- Consolidation du Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel en élargissant l'admissibilité pour inclure les bibliothèques et les organismes de bibliothèques et en augmentant son budget de 950 000 \$ à 1,3 millions de dollars. L'objectif du Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel est d'aider à bâtir un secteur culturel solide et stable en finançant des projets qui contribuent au développement culturel de l'Ontario et à sa croissance économique.
- Investissement supplémentaire de 10 millions de dollars sur trois ans dans le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario afin d'aider les organismes patrimoniaux et culturels à but non lucratif dans la promotion et la présentation d'événements d'envergure qui attireront de nouveaux visiteurs. Depuis 2003, le Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario a octroyé environ 26 millions de dollars pour appuyer plus de 250 événements et projets spéciaux dans plus de 140 collectivités.

- Soutien aux organismes culturels pour la poursuite de l'élaboration d'une programmation novatrice qui attire des millions de visiteurs, aidant ainsi à accroître la part du marché touristique culturel (p. ex., les guerriers de terre cuite au Musée royal de l'Ontario, l'exposition Harry Potter au Centre des sciences de l'Ontario).
- Poursuite de la mise en œuvre du Fonds de prospérité pour les communautés créatrices et prestation de conseils et d'expertise pour aider les municipalités, les Premières nations et d'autres organisations à intégrer la culture dans le développement économique local et la planification communautaire.
- Poursuite de la mise en œuvre du Fonds pour les musées et la technologie, lequel permet aux organismes artistiques et patrimoniaux d'améliorer l'accès à leurs collections grâce aux nouvelles technologies, contribuant ainsi à faire de ces organismes des centres d'innovation.
- Octroi de 28,6 millions de dollars dans le cadre du financement annuel continu du secteur des bibliothèques. Cette aide comprend un financement à l'exploitation de 18,7 millions de dollars, octroyé à 388 bibliothèques publiques et municipalités contractantes, notamment les bibliothèques des Premières nations, conformément au Programme de subventions de fonctionnement aux bibliothèques publiques.

Charges d'immobilisations

Le ministère protège et améliore l'infrastructure culturelle et les organismes touristiques incomparables de l'Ontario, en appuyant leurs contributions à la croissance économique régionale et la prestation permanente de services et de programmes uniques à l'intention de la population ontarienne.

Les principales réalisations en 2010-2011 sont les suivantes :

- Lancement d'un nouveau programme pour soutenir les projets d'infrastructure pour les organismes à but non lucratif qui mettent en œuvre d'importants services publics aux communautés culturelles diverses. Le Fonds pour les immobilisations communautaires de 50 millions de dollars sur trois années, administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme du ministère, permet d'investir dans des projets de revitalisation de l'infrastructure communautaire.
- Entreprise de projets d'immobilisations financés grâce au Fonds de stimulation de l'infrastructure pour trois organismes culturels, lesquels seront tous terminés au cours de 2011-2012 aux termes d'une prolongation des délais par le Fonds :
 - Collection McMichael d'art canadien : 4,2 millions de dollars pour réhabiliter les terrains et améliorer l'accès au site;
 - Fiducie du patrimoine ontarien : 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario;
 - Science Nord : 6,2 millions de dollars pour effectuer plusieurs projets, notamment un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central ouvert en 2010-2011.

Protéger et valoriser le patrimoine de l'Ontario

Le ministère aide à la préservation des ressources patrimoniales et archéologiques de l'Ontario en appliquant la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, en administrant son programme d'archéologie et en investissant dans les organisations qui jouent un rôle majeur dans la gestion des biens patrimoniaux remarquables de la province et en leur offrant des conseils.

Les principales réalisations en 2010-2011 sont les suivantes :

- Publication des *Normes et lignes directrices obligatoires pour la conservation des biens patrimoniaux de la province*, un système complet de protection et gestion des ressources patrimoniales que possède et contrôle l'Ontario. Ces normes et lignes directrices obligatoires, qui font partie de la mise en œuvre des amendements de 2005 sur la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, s'appliquent à tous les ministères et aux 14 organismes publics de l'Ontario.
- Mise en œuvre des nouvelles *Normes et directives à l'intention des archéologues-conseils*, lesquelles visent la modernisation des exigences techniques pour les archéologues-conseils. Les normes et lignes directrices exigent la participation autochtone dans l'évaluation archéologique pour la première fois, ce qui favorise une meilleure protection des ressources archéologiques.
- Prestation de services de proximité auprès de plus de 50 organismes des Premières nations, des Métis et des Autochtones sur des questions liées à l'archéologie et au patrimoine.
- Amélioration des programmes de subventions destinées au patrimoine pour les musées et les organismes provinciaux et locaux de mise en valeur du patrimoine, avec un investissement additionnel de 650 000 \$. Cette augmentation de l'investissement permettra d'assurer que les organismes patrimoniaux locaux ont les ressources nécessaires pour poursuivre leur gestion des collections patrimoniales de l'Ontario.
- Prestation de services de formation, de communication de renseignements, de proximité et de consultation technique sur la conservation du patrimoine culturel dans le cadre d'environ 27 événements.

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

Planification du vieillissement de la population

Les personnes âgées constituent un segment important et croissant de la population ontarienne. Par son travail avec d'autres ministères et les organismes de personnes âgées, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a mis en place un éventail d'initiatives stratégiques et d'éducation du public destinées à améliorer la qualité de vie des aînés dans la province.

Les principales réalisations en 2010-2011 sont les suivantes :

Initiatives pour les maisons de retraite

- Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a mené la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* au cours du processus législatif et, le 8 juin 2010, la loi a reçu la sanction royale, marquant ainsi la première fois dans l'histoire de l'Ontario qu'une loi provinciale vise à protéger les personnes âgées vivant en maisons de retraite. Les règlements proposés de la phase 1 en vertu de la loi ont été élaborés après de longues consultations et comportent des renseignements concernant les normes en matière de soins et de sécurité, les droits aux résidents et la protection de ces droits, la définition d'une maison de retraite, ainsi que la délivrance des permis, les inspections et l'application de la loi. La consultation publique s'est terminée le 8 avril 2011.
- La loi a également permis d'établir l'Office de réglementation des maisons de retraite, un nouvel organisme de réglementation chargé de l'administration de la loi. Les responsabilités de l'Office comportent la délivrance de permis des maisons de retraite, l'application des normes pour les soins et la sécurité des résidents, et l'information aux titulaires de permis et au public relativement aux exigences législatives et aux normes. Un conseil des directeurs intérimaire a été mis sur pied afin de diriger l'Office. Afin de veiller à la responsabilisation, la transparence et l'indépendance de l'Office, un protocole d'entente a été signé entre la ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées et la présidente intérimaire de l'Office.

Initiatives stratégiques

- Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario collabore étroitement avec les principaux organismes de personnes âgées en Ontario par l'intermédiaire du Comité de liaison du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario et ses sous-comités sur les soins à long terme et le logement. Ce comité se réunit tous les trois mois et organise des réunions extraordinaires aussi souvent qu'il le faut pour régler certains problèmes.
- En juin 2009, un financement annuel pour les initiatives liées à la prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées a été annoncé. Le financement annuel de 900 000 \$ donne au Réseau ontarien de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées une stabilité à long terme pour mieux aider les victimes de ce genre de mauvais traitements dans l'ensemble

des collectivités de la province. Plus de 100 membres du personnel de première ligne ont participé à 11 événements concernant les mauvais traitements envers les aînés, lesquels ont eu lieu au cours de l'automne 2010. Quatre-vingt-onze pour cent des participantes et des participants ont déclaré être mieux outillés pour aider les personnes âgées en raison de leurs plus grandes connaissances et d'une sensibilisation accrue au sujet des mauvais traitements envers les aînés grâce à cette formation.

- Afin de faciliter la diffusion de l'information dans l'ensemble de la province concernant le cadre, les ressources et les initiatives locales relativement aux collectivités-amies des aînés, le Secrétariat a octroyé, en mars 2010, une subvention de 10 000 \$ au Murray Alzheimer Research and Education Program afin d'améliorer le site Web des collectivités-amies des aînés et d'y afficher des chroniques locales liées aux collectivités-amies des aînés dans l'ensemble de la province. À ce jour, 21 initiatives locales liées aux collectivités-amies des aînés de l'Ontario ont été affichées sur le site Web réalisé par le Murray Alzheimer Research and Education Program : <http://afc.uwaterloo.ca>. Une séance de clavardage a eu lieu le 30 novembre 2010 dans le but de promouvoir le site Web et d'offrir l'occasion aux collectivités de partager leurs réalisations relatives aux collectivités-amies des aînés.
- Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables des affaires des personnes âgées ont décidé que les mauvais traitements à l'égard des aînés, et plus récemment la question des abus financiers, constituaient un domaine prioritaire d'action concertée. À l'occasion de la Journée mondiale de sensibilisation aux mauvais traitements infligés aux personnes âgées (le 15 juin 2010), les personnes âgées ont pu se procurer, dans l'ensemble des provinces et territoires, une série de huit fiches techniques sur la planification financière et la protection contre l'exploitation financière. Ces fiches ont été réimprimées et distribuées à nouveau dans l'ensemble des territoires et des provinces en janvier 2011.
- Conformément à l'Entente Canada-Ontario sur les services en français (2009-2011), une entente de partenariat de deux ans a été conclue avec la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario et l'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes. Ces projets visent à faciliter l'accès des aînés francophones en Ontario à des services en français de grande qualité, ce qui leur permettra de faire des choix éclairés pour vieillir en bonne santé et de se protéger contre les mauvais traitements. Le premier rapport annuel du Commissariat aux services en français mentionne comme pratique exemplaire l'action du Comité consultatif des personnes âgées francophones, qui a formulé des avis sur ces projets de partenariat. En 2010-2011, sept foires d'information à l'intention des personnes âgées ont été organisées et ont eu comme point de mire la sensibilisation auprès des communautés rurales, isolées et mal desservies. Pour la première fois, trois foires ont eu lieu dans les collectivités rurales et éloignées du Nord de l'Ontario : Wawa, Chapleau et Iroquois Falls.

Initiatives d'éducation et de sensibilisation du public

- Trente-cinq séminaires portant sur le Programme d'utilisation sécuritaire des médicaments pour les personnes âgées ont été organisés par des pharmaciens

dans la langue privilégiée par les groupes de personnes âgées. Ce programme est axé sur des présentations orales, par une pharmacienne praticienne ou un pharmacien praticien, accompagnées de diapositives remises aux personnes âgées et à leurs soignantes ou soignants dans la collectivité. Les participantes et participants reçoivent des renseignements sur l'utilisation sécuritaire et appropriée des médicaments de toutes sortes et le rôle des pharmaciens pour les aider à bien s'organiser avec leurs médicaments et autres besoins liés à la santé. Les présentations suivies d'une période de questions et réponses ont été réalisées en anglais, français, chinois, hindi, gujarati, coréen, italien, farsi et polonais.

- Au cours du Mois des personnes âgées 2010, 361 événements communautaires ont eu lieu dans l'ensemble de la province.
- La ministre déléguée aux Affaires des personnes âgées a annoncé l'octroi d'un financement de base à 13 nouveaux centres pour personnes âgées dans le cadre du programme de centres pour personnes âgées géré par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.
- Le Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario a fait l'objet d'une actualisation en mars 2010. Environ 47 000 exemplaires du guide en anglais et 4 300 exemplaires en français ont été distribués entre juillet 2010 et mars 2011. Ces guides jouissent d'une grande popularité chez les personnes âgées, leurs soignants et les fournisseurs de services communautaires. Le guide est également offert en ligne. En 2010-2011, 70 000 autres exemplaires du guide en anglais ont été imprimés.
- Le site Web du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario a été actualisé conformément aux directives du Bureau du Conseil des ministres, le lancement du nouveau site Web a eu lieu le 1^{er} mars 2011.

	Dépenses ministérielles réelles provisoires 2010-2011 (M\$)
Fonctionnement (1)	665,7
Immobilisations (2)	90,2
Effectif (au 31 mars 2011) (3)	942,7

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011

Note 1 : Le total du fonctionnement comprend 111,2 M\$ en redressements de consolidation.

Note 2 : Le total des immobilisations comprend 17,9 M\$ en redressements de consolidation.

Note 3 : Comprend le personnel du ministère ainsi que le personnel de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, de la Commission des parcs du Saint-Laurent, de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, du Centre des sciences de l'Ontario,

**PARTIE II
DONNÉES FINANCIÈRES
DÉTAILLÉES 2011-2012**

PARTIE II : DONNÉES FINANCIÈRES DÉTAILLÉES 2011-2012

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE

Tableau 1 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère du Tourisme et de la Culture contribue de manière essentielle à assurer la fierté et la prospérité économique de la province. Le ministère oriente les activités de deux secteurs de l'économie provinciale en plein essor. Ceux-ci jouent un rôle fondamental dans la prospérité et la qualité de vie de la population ontarienne et sont de véritables pôles d'attraction pour les investisseurs et les visiteurs étrangers.

En partenariat avec le secteur du tourisme, le ministère aide à stimuler la croissance économique et le développement communautaire et crée un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution. Grâce à son travail avec la communauté culturelle et d'autres partenaires, le ministère contribue à mettre en place un environnement culturel dynamique en Ontario, une économie novatrice et prospère, des collectivités accueillantes et débordantes de vitalité ainsi qu'une gestion des biens patrimoniaux.

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province et les efforts de sensibilisation du public aux questions qui les concernent.

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Programme du tourisme	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Programme de la culture	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux	669 847 600	78 764 900	13,3	591 082 700	626 692 400	571 663 047
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	669 847 600	78 764 900	13,3	591 082 700	626 692 400	571 663 047
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Crédits législatifs - Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	669 979 628	78 764 900	13,3	591 214 728	626 830 428	571 808 559
Redressements de consolidation - Fonctionnement	159 746 300	58 711 400	58,1	101 034 900	111 220 200	75 347 345
Redressements de consolidation - Immobilisations	(17 884 100)	(40 685 800)	(178,4)	22 801 700	17 863 900	20 984 165
Total du ministère y compris redressements de consolidation	811 841 828	96 790 500	13,5	715 051 328	755 914 528	668 140 069
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-
Total des actifs	4 000	-	-	4 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

Sommaire – Fonctionnement

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement par crédit

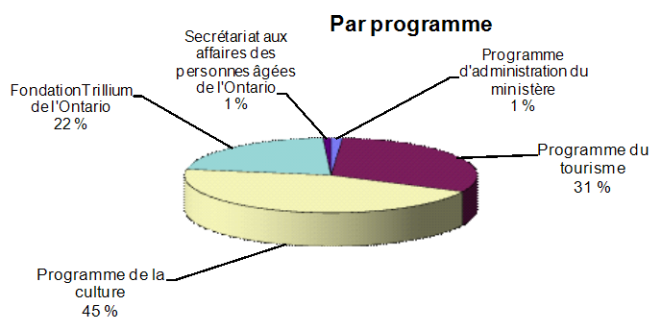
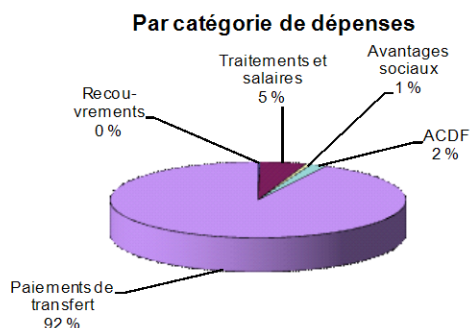
Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Programme du tourisme	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Programme de la culture	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
Total, y compris mandats spéciaux mandats	554 564 600	5 860 900	1,1	548 703 700	554 369 500	529 108 633
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement à voter	554 564 600	5 860 900	1,1	548 703 700	554 369 500	529 108 633
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Total du ministère - Charges de fonctionnement	554 692 628	5 860 900	1,1	548 831 728	554 507 528	529 254 145
Redressements de consolidation :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	24 843 500	14 450 200	139,0	10 393 300	9 832 900	13 223 260
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	39 621 300	1 646 400	4,3	37 974 900	41 756 800	38 129 498
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	2 849 000	(374 400)	(11,6)	3 223 400	5 077 000	863 201
Centre des sciences de l'Ontario	19 474 200	(1 894 000)	(8,9)	21 368 200	19 696 700	16 330 179
Fondation Trillium de l'Ontario	41 558 000	41 699 500	(29 469,6)	(141 500)	1 613 100	(12 952 493)
Musée royal de l'Ontario	29 301 300	1 084 700	3,8	28 216 600	29 674 700	19 753 700
Conseil des arts de l'Ontario	2 099 000	2 099 000	100,0	-	3 569 000	-
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	714 438 928	64 572 300	9,9	649 866 628	665 727 728	604 601 490

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
PRÉVISIONS 2011-2012
Tableau 4 : Sommaire – Fonctionnement par crédit et
par catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	3801 Programme d'administration du ministère	3802 Programme du tourisme	3805 Programme de la culture	3806 Fondation Trillium de l'Ontario	3807 Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	Total du ministère	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	%
FONCTIONNEMENT							
Traitements et salaires *	5 092 228	11 954 400	9 581 500	-	1 671 800	28 299 928	5,1
Avantages sociaux	608 900	1 592 000	950 700	-	192 000	3 343 600	0,6
Transports et communications	466 200	681 100	430 600	-	35 400	1 613 300	0,3
Services	742 000	3 872 300	1 336 700	-	840 800	6 791 800	1,2
Fournitures et matériel	154 900	862 900	379 400	-	53 000	1 450 200	0,3
Paievements de transfert	-	154 056 200	238 246 500	120 001 000	2 048 100	514 351 800	92,7
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	(1 157 000)	(1 000)	-	-	(1 158 000)	(0,2)
TOTAL	7 064 228	171 861 900	250 924 400	120 001 000	4 841 100	554 692 628	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL - MINISTÈRE	1,3	31,0	45,2	21,6	0,9	100,0	100,0
ACTIFS							
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et investissements	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
POURCENTAGE DU TOTAL - MINISTÈRE	-	-	-	-	-	-	-

* Comprend les crédits législatifs



Sommaire – Immobilisations

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
Tableau 5 : Sommaire – Immobilisations par crédit

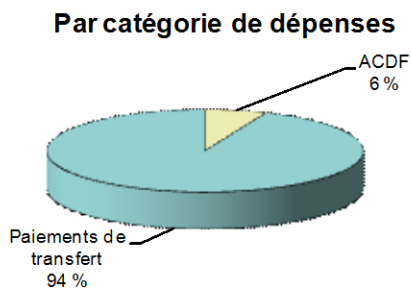
Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total - Immobilisations, y compris mandats spéciaux	115 283 000	72 904 000	172,0	42 379 000	72 322 900	42 554 414
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges d'immobilisations	115 283 000	72 904 000	172,0	42 379 000	72 322 900	42 554 414
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	4 000	-	-	4 000	-	-
Total du ministère - Charges d'immobilisations	115 287 000	72 904 000	172,0	42 383 000	72 322 900	42 554 414
Redressements de consolidation :						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	(2 408 100)	(716 900)	42,4	(1 691 200)	(1 905 100)	(1 067 000)
Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto	5 319 500	68 100	1,3	5 251 400	5 264 600	5 195 165
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	1 057 000	212 000	25,1	845 000	1 092 000	915 000
Centre des sciences de l'Ontario	5 847 000	930 000	18,9	4 917 000	5 487 700	5 063 000
Fondation Trillium de l'Ontario	(40 420 000)	(40 906 500)	(8 408,3)	486 500	(3 537 300)	392 000
Musée royal de l'Ontario	12 420 500	(572 500)	(4,4)	12 993 000	11 262 000	10 486 000
Conseil des arts de l'Ontario	300 000	300 000	100,0	-	200 000	-
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	97 402 900	32 218 200	49,4	65 184 700	90 186 800	63 538 579
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-
Total - Biens immobilisés	4 000	-	-	4 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

MINISTÈRE DU TOURISME ET DE LA CULTURE
PRÉVISIONS 2011-2012
Tableau 6 : Sommaire – Immobilisations par crédit et
par catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	3801	3802	3804	3805	Total du ministère	
	Administration du ministère	Tourisme	Immobilisations touristiques et culturelles	Culture	\$	%
	\$	\$	\$		\$	%
IMMOBILISATIONS						
Traitements et salaires	-	-	-	-	-	-
Avantages sociaux	-	-	-	-	-	-
Transports et communications	-	-	-	-	-	-
Services	-	-	3 598 300	-	3 598 300	3,1
Fournitures et matériel	-	-	3 650 000	-	3 650 000	3,2
Paiements de transfert	-	-	108 030 700	-	108 030 700	93,7
Autres opérations	2 000	1 000	-	1 000	4 000	0,0
Recouvrements	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	2 000	1 000	-	1 000	4 000	0,0
TOTAL	4 000	2 000	115 279 000	2 000	115 287 000	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL - MINISTÈRE	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	100,0
ACTIFS						
Dépôts et charges payées d'avance	-	-	-	-	-	-
Avances et montants récupérables	-	-	-	-	-	-
Prêts et investissements	-	-	-	-	-	-
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	1 000	-	1 000	4 000	100,0
Recouvrements	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 000	1 000	-	1 000	4 000	100,0
POURCENTAGE DU TOTAL - MINISTÈRE	50,0	25,0	-	25,0	100,0	100,0





**CRÉDIT : 3801
PROGRAMME D'ADMINISTRATION
DU MINISTÈRE**

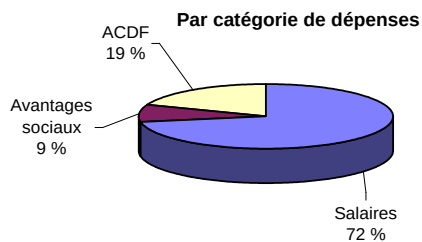
PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Le programme d'administration du ministère vise les Bureaux du ministre, les Bureaux de l'adjoint parlementaire, les Bureaux du sous-ministre et la Direction des communications. L'objectif du programme est d'assurer l'orientation et la direction générales du ministère et son administration interne.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010- 2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme d'administration du ministère	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Total, y compris mandats spéciaux	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Charges de fonctionnement	7 064 228	(359 700)	(4,8)	7 423 928	6 046 728	7 262 605

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.



PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter - Charges d'immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	4 000	-	-	4 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme d'administration du ministère	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES : 3801-01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Sommaire (aux fins de vérifications)

TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	4 964 200	88 700	1,8	4 875 500	4 206 000	5 017 731
Avantages sociaux	608 900	(29 500)	(4,6)	638 400	722 100	674 664
Transports et communications	466 200	(195 000)	(29,5)	661 200	185 500	158 711
Services	742 000	(163 900)	(18,1)	905 900	727 000	1 137 648
Fournitures et matériel	154 900	(60 000)	(27,9)	214 900	68 100	128 339
Total à voter - Fonctionnement	6 936 200	(359 700)	(4,9)	7 295 900	5 908 700	7 117 093
Plus les crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Total - Fonctionnement	7 064 228	(359 700)	(4,8)	7 423 928	6 046 728	7 262 605
Charges d'immobilisation						
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter - Immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total - Immobilisations	4 000	-	-	4 000	-	-
Total - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	7 068 228	(359 700)	(4,8)	7 427 928	6 046 728	7 262 605
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter - Actifs	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le Bureau principal comprend les Bureaux des ministres, les Bureaux des adjoints parlementaires et le Bureau du sous-ministre.

Ses objectifs sont d'assurer l'orientation et la direction générales de tous les programmes et de toutes les politiques du ministère.

FONCTIONS

Par l'intermédiaire des Bureaux des ministres, des Bureaux des adjoints parlementaires et du Bureau du sous-ministre :

- coordonner et diriger les activités générales du ministère et de ses organismes;
- représenter les clients et les programmes du ministère auprès du Conseil des ministres, des comités du Conseil des ministres et des organismes centraux.

Des services administratifs ministériels sont offerts par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	2 559 500	40 700	1,6	2 518 800	1 979 800	2 829 617
Avantages sociaux	306 100	(31 200)	(9,2)	337 300	411 100	415 346
Transports et communications	298 200	(195 000)	(39,5)	493 200	137 200	124 646
Services	363 400	(160 900)	(30,7)	524 300	353 900	696 942
Fournitures et matériel	136 900	(60 000)	(30,5)	196 900	41 500	81 954
Total à voter	3 664 100	(406 400)	(10,0)	4 070 500	2 923 500	4 148 505
Crédits législatifs	128 028	-	-	128 028	138 028	145 512
Total	3 792 128	(406 400)	(9,7)	4 198 528	3 061 528	4 294 017

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Réaffectation intraministérielle	46 500
Charges directes de fonctionnement	(424 700)
Rajustement au titre de la TVH	(28 200)
Total	(406 400)

CRÉDIT/POSTE : 3801-03

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-03

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Autres opérations	2 000	-	-	2 000	-	-
Total à voter	2 000	-	-	2 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	2 000	-	-	2 000	-	-
Total	4 000	-	-	4 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
	-
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-02

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Bureau principal

TYPE : Biens immobilisés*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Parc automobile et flotte de bateaux	2 000	-	-	2 000	-	-
Total	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
	-
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Services de communications

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le mandat de la Direction des communications est de fournir un soutien, des conseils et des services en matière de communication stratégique, avec rapidité et exactitude, et d'atteindre les objectifs de la planification axée sur les résultats du ministère du Tourisme et de la Culture et du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario :

- Favoriser la prospérité économique, la croissance et le développement communautaire et, avec nos partenaires, créer un environnement favorisant la compétitivité de l'Ontario sur un marché mondial des voyages et des loisirs en pleine évolution.
- Contribuer à l'économie créative de l'Ontario en favorisant le développement des arts et des industries culturelles, en protégeant et faisant connaître le patrimoine de l'Ontario, et en renforçant le réseau de bibliothèques publiques.
- Proposer, mettre en place et soutenir des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

FONCTIONS

- Fournir des services de soutien à la planification des communications stratégiques pour participer à l'amélioration de la prospérité économique par l'intermédiaire d'industries culturelles et touristiques dynamiques, et se prononcer en faveur des personnes âgées au moyen d'initiatives stratégiques et de projets d'information.
- Travailler en étroite collaboration avec le Bureau du ministre, les services de communications du Conseil des ministres et le personnel du ministère du Tourisme et de la Culture et du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario afin de repérer les possibilités et les annonces qui mettent en évidence les objectifs du ministère, comme la rénovation de nos organismes et de nos attractions, l'extension des partenariats pour le secteur du divertissement et de la création, l'appui à une industrie du tourisme dynamique, la participation aux initiatives stratégiques et aux services à l'intention des personnes âgées et la planification en vue des défis liés au vieillissement de la population.
- Coordonner la transmission des principaux messages aux intervenants et au grand public au moyen de discours, de communiqués, d'Internet, de correspondance, d'enquêtes publiques et d'événements spéciaux.

- Fournir des services de relations avec les médias et de suivi des médias pour appuyer les principales stratégies politiques et ministérielles.
- Venir en appui aux événements, tours et réunions d'intervenants auxquels participent les ministres.
- Coordonner le processus de gestion des questions et fournir des conseils éclairés et opportuns au ministre sur les questions abordées ou examinées.
- Assurer la liaison avec les Bureaux des ministres et les services de communications du Conseil des ministres en ce qui concerne les organismes et les attractions du ministère.
- Assurer l'administration des systèmes de gestion de la correspondance du ministère, y compris la rédaction de réponses aux lettres nécessitant l'approbation ministérielle.
- Concevoir et assurer l'entretien des sites Web et intranet du ministère du Tourisme et de la Culture et du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario, y compris la gestion complète des sites (p. ex., le contenu, la conception, les normes du Web, etc.).
- Orienter et appuyer les initiatives du ministère du Tourisme et de la Culture en matière de communications internes.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3801-01

CRÉDIT : Programme d'administration du ministère

POSTE : Services de communications

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	2 404 700	48 000	2,0	2 356 700	2 226 200	2 188 114
Avantages sociaux	302 800	1 700	0,6	301 100	311 000	259 318
Transports et communications	168 000	-	-	168 000	48 300	34 065
Services	378 600	(3 000)	(0,8)	381 600	373 100	440 706
Fournitures et matériel	18 000	-	-	18 000	26 600	46 385
Total	3 272 100	46 700	1,4	3 225 400	2 985 200	2 968 588

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

Réaffectation intraministérielle

Total

\$

46 700

46 700



CRÉDIT : 3802
PROGRAMME DU TOURISME

PROGRAMME DU TOURISME

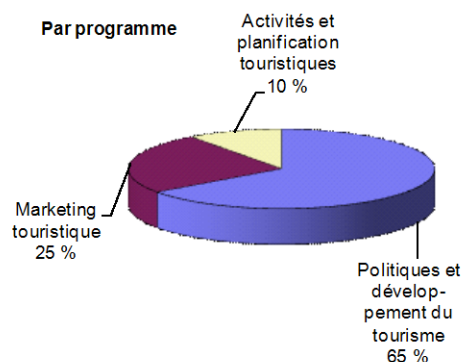
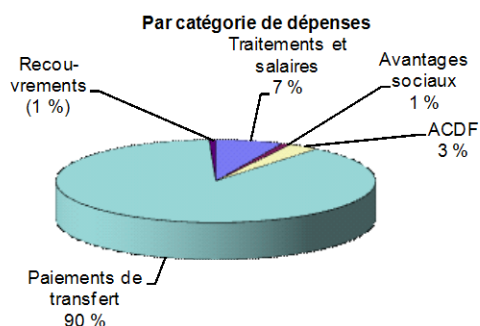
Le Programme du tourisme vise à préserver et stimuler la croissance de l'industrie touristique en Ontario, ce qui vient directement à l'appui du plan du gouvernement : Ontario ouvert sur le monde.

En collaboration avec le secteur touristique, le ministère cherche à développer et renforcer l'industrie touristique de la province et à promouvoir l'Ontario dans le monde entier comme destination de choix en toutes saisons. Ceci comprend appuyer les 13 organismes touristiques régionaux ainsi que les festivals et les événements dans toute la province, repérer des possibilités de développement touristique et offrir des renseignements stratégiques afin que les intervenants du secteur soient bien informés des tendances, des enjeux et des attentes des visiteurs.

Le ministère supervise les activités et les responsabilités de huit attractions et organismes qui favorisent le tourisme, la croissance économique et la création d'emplois. Les organismes et sociétés d'exploitation des attractions sont les responsables d'incomparables lieux historiques, espaces verts et forêts-parcs en Ontario, et offrent une large gamme de programmes éducatifs, récréatifs, culturels et divertissants aux résidents et aux visiteurs.

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme du tourisme	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Total, y compris mandats spéciaux	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Charges de fonctionnement	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.



PROGRAMME DU TOURISME

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme du tourisme	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTES : 3802-01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Sommaire (aux fins de vérifications)

TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	11 954 400	1 324 300	12,5	10 630 100	11 219 800	11 034 065
Avantages sociaux	1 592 000	103 300	6,9	1 488 700	1 302 900	1 432 982
Transports et communications	681 100	(576 100)	(45,8)	1 257 200	484 200	490 892
Services	3 872 300	(1 164 600)	(23,1)	5 036 900	9 469 500	21 809 361
Fournitures et matériel	862 900	(109 700)	(11,3)	972 600	924 800	1 103 252
Paielements de transfert :						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	19 230 000	(1 420 000)	(6,9)	20 650 000	24 919 000	16 063 788
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	19 792 000	6 500 000	48,9	13 292 000	12 905 500	8 904 202
Commandite provinciale des Jeux olympiques d'hiver de 2010	-	-	-	-	(1 600)	774 489
Subventions à l'appui des régions touristiques	65 000 000	-	-	65 000 000	63 530 000	-
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	-	(7 817 200)	(100,0)	7 817 200	5 000 000	5 000 000
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	42 762 800	(328 200)	(0,8)	43 091 000	41 905 000	50 114 799
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 271 400	(138 000)	(1,9)	7 409 400	7 409 400	7 600 250
Recouvrements	(1 157 000)	879 500	(43,2)	(2 036 500)	(1 561 600)	(649 493)
Total - Fonctionnement	171 861 900	(2 746 700)	(1,6)	174 608 600	177 506 900	123 678 587
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total - Immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Fonctionnement et immobilisations	171 862 900	(2 746 700)	(1,6)	174 609 600	177 506 900	123 678 587
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	171 863 900	(2 746 700)	(1,6)	174 610 600	177 506 900	123 678 587
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011
Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Politiques et développement du tourisme

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Bureau de l'investissement et du développement

Le Bureau de l'investissement et du développement (BID) favorise le développement de destinations et les investissements dans l'industrie touristique ontarienne. En collaboration avec l'industrie, le secteur privé et des municipalités, le BID appuie la mise en valeur de festivals et d'activités spéciales dans toute la province, commercialise l'Ontario en qualité de lieu d'investissement touristique de choix, et élabore des ressources et des outils permettant de répondre aux besoins et de soutenir la croissance de l'industrie.

Développement de produits et attraction des investissements

Les activités d'investissement et de développement du BID viseront en priorité à développer les festivals et les événements en Ontario, à inciter le secteur privé à investir dans l'industrie touristique ontarienne, à favoriser la planification touristique et le développement économique à l'échelle régionale, et à encourager les projets de développement novateurs gérés par l'industrie grâce aux mesures suivantes :

- poursuivre la mise en œuvre de l'Initiative d'aide à l'organisation de festivals et d'activités spéciales Fêtons l'Ontario en vue d'accroître le nombre de visiteurs et de séjours de plus de 24 heures ainsi que l'incidence économique des festivals et des événements de l'Ontario;
- administrer le Fonds de développement du tourisme en vue d'appuyer la création ou l'amélioration de produits et d'expériences touristiques, ainsi que les initiatives de développement économique du tourisme régional;
- administrer le Fonds ontarien pour le développement de l'organisation de congrès en vue d'appuyer les villes admissibles actuellement à la recherche de congrès d'envergure nationale et internationale afin de faire de nouvelles affaires et de développer l'Ontario à son plein potentiel comme destination pour des congrès de grande importance;
- collaborer avec l'industrie touristique, les investisseurs, les promoteurs, les organismes régionaux et les municipalités afin de concevoir, élaborer et offrir des produits touristiques gérés par l'industrie qui contribuent à accroître la fréquentation et les dépenses des touristes dans la province;
- collaborer avec les ministères responsables et les secteurs de l'investissement et des finances afin d'améliorer les possibilités d'investissement dans le secteur

touristique de l'Ontario et de fournir les outils et les ressources nécessaires à la promotion de l'industrie touristique auprès des investisseurs éventuels;

- offrir des outils et des ressources de formation qui favorisent la viabilité à long terme des entreprises de l'industrie touristique;
- soutenir le développement d'occasions à l'échelle régionale pour célébrer le 200^e anniversaire de la guerre de 1812 et travailler avec d'autres ministères, organismes et principaux intervenants sur les activités et les initiatives du bicentenaire.

Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme

Le Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme gère le financement des immobilisations pour des projets dans les secteurs du tourisme, des sports, des loisirs et de la culture, sous les auspices du Programme d'infrastructures Canada-Ontario (PICO), une initiative sur l'infrastructure de 300 millions de dollars. Cette entente, signée à la fin de 2000, précise les responsabilités et les rôles respectifs de la province et du gouvernement fédéral en ce qui concerne la mise en œuvre du programme. On compte parmi les partisans à ces projets des municipalités, des Premières nations et des organismes à but non lucratif.

Le Secrétariat met également en œuvre le programme Infrastructure de loisirs du Canada – 390 millions de dollars – pour le compte de l'Ontario et du Canada. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral ont chacun affecté 195 millions de dollars pour l'infrastructure du secteur des loisirs en Ontario. Annoncé en mai 2009, ce programme, qui fait partie de la série actuelle des programmes de stimulation économique, devrait être achevé en grande partie d'ici le 31 octobre 2011.

Le budget des immobilisations pour le programme Infrastructure de loisirs du Canada relève du ministère de la Promotion de la santé.

Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme

Les quatre unités de la Direction de la recherche et des politiques en matière de tourisme appuient la priorité du gouvernement relativement à une société forte et une économie forte, et contribuent à la viabilité et à l'équilibre du budget grâce aux recettes fiscales provinciales générées par un plus grand nombre de visiteurs et de dépenses touristiques dans la province.

L'Unité des politiques du tourisme collabore avec l'industrie du tourisme, les associations du secteur touristique, d'autres ministères de la province et d'autres paliers de gouvernement pour élaborer et réviser les politiques en matière de tourisme et s'assurer que l'on tient compte des besoins de l'industrie du tourisme lors de l'élaboration de politiques dans tous les domaines. L'Unité des politiques du tourisme soutient également les initiatives ministérielles prioritaires en élaborant et en appuyant des stratégies sur l'accessibilité, la diversité, la mobilisation des employés et le service à la clientèle.

L'Unité de la recherche sur le tourisme oriente les décisions concernant le marketing, l'élaboration des politiques et le développement des produits en fournissant des renseignements sur les marchés ainsi que de l'information et des analyses stratégiques. Elle est notamment chargée de suivre attentivement les tendances du tourisme à l'échelle nationale et internationale et de déterminer leur incidence sur l'industrie du tourisme en Ontario; de faire des prévisions; d'effectuer des études de produits; d'analyser les retombées économiques et de déterminer l'importance de la contribution du tourisme à l'économie provinciale. L'unité s'emploie aussi à concevoir et exécuter des projets de recherche sur le tourisme (offre et demande) en réponse aux besoins particuliers du ministère ou de l'industrie.

L'Unité des régions touristiques est chargée de la politique opérationnelle et du soutien à la mise en œuvre des priorités du gouvernement en ce qui a trait au secteur du tourisme par l'intermédiaire des organismes touristiques régionaux dans l'ensemble de la province. L'unité a la responsabilité d'assurer le contrôle de 65 millions de dollars en 2011-2012 et d'un financement annuel continu. L'Unité des régions touristiques coordonne les initiatives avec les organismes touristiques régionaux, les Politiques stratégiques et ministérielles, l'Unité de la recherche sur le tourisme ainsi que les organismes au sein du ministère et soutient les relations internes et externes avec d'autres ministères, ordres du gouvernement et intervenants de l'industrie, au besoin.

L'Unité de la planification et des politiques dans le Nord assure la prestation de conseils en matière de planification et de politiques stratégiques à l'intention du secteur, d'autres ministères et ordres du gouvernement. L'unité favorise les activités qui visent la protection, la diversité et la mise en valeur du potentiel de l'industrie touristique sur les terres et les eaux de la Couronne, et établit des relations et des partenariats avec les ministères provinciaux, les organismes du gouvernement fédéral et les principaux intervenants afin d'assurer la gestion des perspectives d'affaires liées au tourisme. Elle encourage également la planification en collaboration entre les industries forestières et du tourisme grâce au Protocole d'entente dans le cadre de la négociation des ententes d'intendance des ressources.

Mesures de performance	Objectif 2011-2012	Objectif 2012-2013	Objectif 2013-2014
Mesures clés – Public			
Recettes touristiques de l'Ontario*	22,6 G\$	23,7 G\$	24,7 G\$
Mesures clés – Ministère			
Accroissement de la fréquentation touristique aux festivals et événements financés par le Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals (Fêtons l'Ontario)**	5 %	5 %	5 %

*En dollars 2003.

Compétitivité de l'industrie touristique : mise en place des régions touristiques

À la suite de l'étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme de l'Ontario, le rapport *À la découverte de l'Ontario – Rapport sur l'avenir du tourisme* a permis de cerner comme étant une initiative principale l'établissement de régions touristiques

et la création d'organismes touristiques régionaux. Le soutien aux régions touristiques et aux nouveaux organismes touristiques régionaux a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2009 ainsi qu'un financement continu de 40 millions de dollars pour appuyer la gestion et le marketing des régions touristiques une fois mises en place. Le Conseil du Trésor a approuvé une somme supplémentaire de 25 millions de dollars pour 2010-2011 et 2011-2012 pour appuyer la transition vers une structure régionale.

Treize régions touristiques avec chacune un solide organisme touristique régional ont été établies. Les organismes touristiques régionaux auront terminé leur incorporation et la nomination de leur conseil au printemps 2011. Dans 11 des 13 régions touristiques, les partenaires du secteur du tourisme ont formé de nouveaux organismes alors que Tourisme Toronto et Tourisme Ottawa assument le rôle d'organisme touristique régional dans les régions 5 et 10 respectivement. Le Nord de l'Ontario compte trois sous-régions ce qui permet une souplesse en matière de gestion et de financement étant donné la dimension et la situation unique de la région.

Les organismes touristiques régionaux ont la responsabilité d'élaborer des plans stratégiques, de mettre au point et en œuvre des campagnes régionales de marketing, de réaliser le développement de produits, de coordonner les activités et d'établir les relations. Des groupes de transition sont chargés de cerner les initiatives ou les activités promotionnelles qui pourraient être mises en œuvre rapidement afin d'accroître l'activité touristique et ses répercussions sur l'économie de la région. Les organismes touristiques régionaux ont déjà plus de 60 projets en cours.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Politiques et développement du tourisme

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	6 023 900	1 208 600	25,1	4 815 300	4 950 700	5 479 540
Avantages sociaux	850 400	102 000	13,6	748 400	490 200	695 338
Transports et communications	450 700	(576 100)	(56,1)	1 026 800	310 000	310 004
Services	1 368 400	(1 064 600)	(43,8)	2 433 000	3 132 100	18 971 682
Fournitures et matériel	190 000	(109 700)	(36,6)	299 700	130 300	231 335
<u>Paielements de transfert :</u>						
Subventions à l'appui du développement des investissements touristiques	19 230 000	(1 420 000)	(6,9)	20 650 000	24 919 000	16 063 788
Subventions à l'appui du Programme de sollicitation et de soutien pour les événements et les festivals	19 792 000	6 500 000	48,9	13 292 000	12 905 500	8 904 202
Commandite provinciale des Jeux olympiques d'hiver de 2010	-	-	-	-	(1 600)	774 489
Subventions à l'appui des régions touristiques	65 000 000	-	-	65 000 000	63 530 000	-
Recouvrements	(1 157 000)	879 500	(43,2)	(2 036 500)	(1 561 600)	(649 493)
Total	111 748 400	5 519 700	5,2	106 228 700	108 804 600	50 780 885

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Augmentation relative à Fêtons l'Ontario	6 500 000
Investissement dans le secteur touristique	4 280 000
Transferts interministériels	864 400
Réaffectation intraministérielle	95 300
Fin du financement pour la Course aérienne Red Bull	(5 700 000)
Fin du financement pour les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010	(520 000)
Total	5 519 700

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Marketing touristique

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT), en coopération avec le secteur privé, a pour principal objectif de présenter l'Ontario comme une destination touristique de premier choix en toutes saisons afin de maximiser les possibilités offertes par le secteur touristique dans l'intérêt général de l'Ontario.

La SPOMT a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de marketing propices à la croissance de l'industrie touristique ontarienne en toutes saisons en favorisant l'augmentation des dépenses et du nombre des visiteurs et la participation accrue des partenaires. En collaboration avec l'industrie touristique, la Société s'emploie de façon stratégique et proactive à promouvoir les expériences touristiques de l'Ontario et à appuyer les possibilités de marketing et d'investissements pluriannuels dans les marchés clés. La SPOMT s'efforce de s'améliorer constamment et de se développer comme un partenariat réussi entre les secteurs public et privé.

L'exercice financier 2011-2012 en sera une de transition pour la SPOMT et l'industrie compte tenu de la mise en place des organismes touristiques régionaux et les résultats des examens de la gouvernance et de l'organisation entrepris par le ministère en 2010-2011.

Les examens comprenaient l'évaluation de l'efficacité actuelle de la SPOMT ainsi que des recommandations sur une consultation et des relations futures avec le secteur, les compétences du conseil et de la gestion, la prestation de programmes, le marketing numérique et la mesure du rendement pour l'organisme de marketing provincial de l'Ontario. Les examens ont permis de présenter les principes venant en appui au mandat de la SPOMT : promouvoir l'Ontario aux plans national et international; travailler avec les régions lorsque la promotion s'effectue au sein de l'Ontario; contribuer au développement régional et économique; établir la SPOMT comme centre d'excellence en recherche, nouveaux marchés les plus prometteurs et pratiques exemplaires; mobiliser les partenaires. La mise en œuvre des recommandations a été entreprise en 2010-2011 et se poursuivra au cours de 2011-2012.

Le point de mire de 2011-2012, la première année de la nouvelle stratégie de la SPOMT, sera d'atteindre notre client cible de façon efficace par rapport au coût et de créer une valeur pour les nouveaux organismes touristiques régionaux de

l'ensemble de la province. En collaboration avec les organismes touristiques régionaux, la SPOMT élaborera un programme de marketing destiné directement aux consommateurs et des renseignements utiles sur la clientèle dans le but d'harmoniser à l'échelle de la province les efforts de marketing qui s'intégreront à la marque générale de l'Ontario.

L'élaboration de ce plan repose sur plusieurs hypothèses :

- À la suite de la récente participation aux missions de la Commission canadienne du tourisme aux États-Unis, une occasion favorable se présente pour la SPOMT de mener une dynamique stratégie de marketing visant précisément un segment cible afin de renouveler l'intérêt et créer un emballement pour les expériences touristiques de l'Ontario;
- Les organismes touristiques régionaux seront mieux implantés d'ici 2011 et ils s'occuperont notamment du développement de produit et du marketing;
- Les organismes touristiques régionaux cibleront le marché ontarien en adoptant des stratégies de détail pour conclure les ventes;
- Pour limiter le chevauchement des activités avec les organismes touristiques régionaux, la SPOMT s'attachera :
 - à l'image de marque de l'Ontario, assortie d'un volet « vente au détail » dans la province;
 - à lier les actions des organismes touristiques régionaux aux programmes généraux expérimentaux;
 - aux marchés québécois, américains et étrangers pour apporter de nouveaux revenus à l'économie.

La SPOMT continuera de mettre à profit la réussite de la campagne sur l'image de marque, qui vise toute la population de l'Ontario. La mise en œuvre de la stratégie pour le tourisme dans le Nord se poursuivra. Comme les programmes de marketing ciblés ont bien progressé, la SPOMT prolongera les actions visant les segments de clientèle qui ont vu le jour il y a plusieurs années.

Une série de publicités mettant en vedette des artistes de l'Ontario incitera les consommateurs à visiter le site Web www.ontariotravel.net pour planifier leurs vacances dans la province. La SPOMT continuera d'explorer divers moyens de cibler davantage les segments de marché déterminés en Ontario. De plus, la SPOMT continuera à utiliser tous les médias pour élargir la portée de la campagne aux communautés ethniques de l'Ontario tandis que la stratégie franco-ontarienne mise en place en 2009-2010 se poursuivra tout au long de l'année.

Outre les activités mentionnées ci-dessus, certaines activités clés sont d'une importance cruciale pour la réussite de l'année de transition. La SPOMT a désigné plusieurs activités « structurantes » comme priorités majeures pour 2011-2012 : entreprendre une recherche sur le consommateur primaire afin de cerner les meilleurs segments de marché potentiels pour chacune des régions; revoir le Système Info-tourisme Ontario; diriger l'évolution de l'image de marque de l'Ontario et consolider les approches de marketing ciblé; coordonner les partenariats avec l'industrie (y compris la Commission canadienne du tourisme, les organismes

touristiques régionaux, les grandes associations professionnelles du secteur (Resorts Ontario, Attractions Ontario), ainsi que les organisateurs de voyages et grossistes renommés) pour synchroniser de manière significative les efforts de marketing.

La priorité stratégique de la SPOMT est d'accroître le nombre de voyages de loisirs de plus de 24 heures en Ontario en toutes saisons. Cette priorité singulière englobe plusieurs objectifs secondaires :

- Distinguer et élargir la portée de l'image de marque de l'Ontario à l'échelle mondiale;
- Entretenir un marché national solide en partenariat avec les régions, destinations et secteurs;
- Tirer parti de la stratégie pour le tourisme dans le Nord et le plein air ontarien;
- Accroître nos efforts de marketing pour accueillir les nouveaux Canadiens et leurs amis et parents en visite;
- Renforcer notre attrait auprès du marché québécois;
- Élaborer pour les régions une plateforme marketing destinée aux consommateurs des États-Unis;
- Exploiter le pouvoir du marketing numérique;
- Maximiser les moteurs de la croissance avec des investissements accrus dans les marchés étrangers;
- Accroître constamment les résultats en matière de rendement de toutes les activités de marketing, par exemple, la sensibilisation à la publicité et les intentions de voyage, le nombre de visites sur le site www.ontariotravel.net, les inscriptions en ligne, la qualité et l'ampleur de la couverture médiatique.

La SPOMT continuera à réagir aux changements dans l'environnement et à faire preuve de souplesse pour adapter les programmes de marketing qui s'attaquent aux défis et ciblent les occasions.

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Objectif 2011-2012	Objectif 2011-2012
Mesures clés – Public					
Retour sur capital investi des initiatives de marketing de la SPOMT	6,5 \$: 1 \$	9,1 \$: 1 \$ ⁽¹⁾	15,1 \$: 1 \$ ⁽²⁾	5,5 \$: 1 \$ ⁽³⁾	5,5 \$: 1 \$
Niveau de sensibilisation (en été) à l'image comme destination de voyage sur les marchés cibles	17 % (É.-U.) ⁽⁴⁾ 66 % (ON)	16 % (É.-U.) 65 % (ON)	16 % (É.-U.) ⁽⁵⁾ 67 % (ON)	10 % (É.-U.) 63 % (ON)	10 % (É.-U.) 63 % (ON)
(1) Des coûts inférieurs de production de campagne ont donné lieu à un plus grand retour sur le capital investi (RCI). (2) La reprise économique après la crise actuelle devrait être lente et une diminution du retour sur capital investi est à prévoir pendant quelques années. (3) Un niveau de sensibilisation accru pour les voyages à l'extérieur de la province est à prévoir et réduira le RCI. Prévision fondée uniquement sur le financement de base de la SPOMT. (4) Le niveau de sensibilisation des États-Unis a fortement baissé depuis 2007-2008, surtout en raison du prix de l'essence, de l'appréciation du dollar canadien et des problèmes liés aux passeports et d'un manque de publicité à l'intention de ce marché. (5) D'autres baisses du niveau de sensibilisation des États-Unis sont à prévoir dans les trois prochaines années, car les efforts de marketing privilégient le marché intérieur et essaient d'inciter les Ontariens à continuer de voyager dans la province.					

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Marketing touristique

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012 \$	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011 \$ %	Prévisions 2010-2011* \$	Chiffres réels provisoires 2010-2011* \$	Chiffres réels 2009-2010* \$
<u>Paiements de transfert :</u>					
Société du Partenariat ontarien de marketing touristique	42 762 800	(328 200) (0,8)	43 091 000	41 905 000	50 114 799
Total	42 762 800	(328 200) (0,8)	43 091 000	41 905 000	50 114 799

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

Réaffectation intraministérielle

Total

\$

(328 200)

(328 200)

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Activités et planification touristiques

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Division de la planification et des activités touristiques

La Division de la planification et des activités touristiques supervise les rapports de responsabilisation entre le ministère et ses organismes et sociétés d'exploitation des attractions. La division promeut et appuie les organismes et les attractions dans leur rôle d'emblèmes touristiques et de catalyseurs de l'économie locale et régionale, et travaille avec les organismes de manière à atténuer et gérer les risques pour le compte du ministère. Le parc historique du Vieux fort William et les Parcs historiques de la Huronie, deux attractions ontariennes de premier plan, relèvent du ministère et offrent des programmes et services touristiques directs.

Direction des organismes touristiques

La Direction des organismes touristiques gère les relations entre gouvernement et organismes pour le compte des organismes et attractions touristiques du ministère; elle agit comme agent de liaison entre chaque organisme ou attraction, le ministère et les organismes centraux relativement aux exigences liées aux politiques, au financement et aux programmes; elle travaille avec les organismes et les sociétés d'exploitation des attractions à la revitalisation et au renforcement de la durabilité des organismes et attractions. La direction promeut la responsabilisation des organismes dans le cadre de la politique générale du gouvernement.

Les six organismes du ministère ont été institués par des lois ou règlements de la province en vue de fournir des services permanents dans l'intérêt de la province. Il s'agit des organismes suivants :

- deux commissions de parcs – la Commission des parcs du Niagara et la Commission des parcs du Saint-Laurent;
- deux centres de congrès – le Palais des congrès de la communauté urbaine de Toronto et le Centre des congrès d'Ottawa;
- la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario;
- la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique.

Outre ces six organismes, deux attractions (le parc historique du Fort William et les Parcs historiques de la Huronie) sont des directions du ministère :

Parc historique du Vieux fort William

Le parc historique du Fort William est une direction du ministère qui exploite une attraction touristique majeure à Thunder Bay. Le Fort reconstruit dépeint la société de traite des fourrures du XIX^e siècle en utilisant des techniques d'histoire vivante qui mettent l'accent sur le rôle des Premières nations, des Métis et des Canadiens. Le parc favorise l'investissement, la création d'emplois et le développement économique dans le nord de l'Ontario en préparant, gérant et valorisant un éventail d'expériences historiques, culturelles et touristiques.

Parcs historiques de la Huronie

Les Parcs historiques de la Huronie gèrent deux attractions touristiques historiques du Canada, Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons à Midland, un lieu historique national, et le Havre de la découverte à Penetanguishene. Ces deux sites patrimoniaux possèdent des richesses culturelles et archéologiques d'une grande valeur pour la population de l'Ontario et du Canada. Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons (1639-1649) est une reconstruction, sur le site original de la mission, qui illustre la première colonie européenne en Ontario et la relation entre les Européens et le peuple Wendat. Le Havre de la découverte (1817-1856) dépeint la vie du début du XIX^e siècle dans les établissements navals et militaires britanniques, et présente des répliques de vaisseaux et un grand théâtre d'été, pour le plus grand plaisir du public. Chaque année, les événements et les programmes proposés par les Parcs historiques de la Huronie attirent environ 79 000 visiteurs, et le théâtre et les deux restaurants accueillent près de 120 000 personnes.

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Objectif 2010-2011	Objectif 2011-2012
Mesures clés – Public				
Fréquentation des organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parc historique du Fort William, parcs historiques de la Huronie)	6,65 M\$	6,70 M\$	6,0 M\$	6,0 M\$
Recettes générées par les organismes et attractions (Place de l'Ontario, Commission des parcs du Saint-Laurent, Commission des parcs du Niagara, parcs historiques du Fort William, parcs historiques de la Huronie)	118,10 M\$	112,0 M\$	100,00 M\$	103,00 M\$
Recettes des centres des congrès (Palais des congrès du Toronto métropolitain, Centre des congrès d'Ottawa)	60,20 M\$	47,40 M\$ ⁽¹⁾	45,00 M\$	54,00 M\$ ⁽²⁾

(1) Représente uniquement les recettes du Palais des congrès du Toronto métropolitain en 2009-2010 et 2010-2011 compte tenu de la fermeture provisoire du Centre des congrès d'Ottawa pour réaménagement.

(2) La réouverture du Centre des congrès d'Ottawa prévue pour avril 2011 permet de fixer l'objectif commun du Palais des congrès du Toronto métropolitain et du Centre des congrès d'Ottawa à partir de cette date. Les réalisations de 2010-2011 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2011.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES :

S. O.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-01

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Activités et planification touristiques

TYPE : Fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	5 930 500	115 700	2,0	5 814 800	6 269 100	5 554 525
Avantages sociaux	741 600	1 300	0,2	740 300	812 700	737 644
Transports et communications	230 400	-	-	230 400	174 200	180 888
Services	2 503 900	(100 000)	(3,8)	2 603 900	6 337 400	2 837 679
Fournitures et matériel	672 900	-	-	672 900	794 500	871 917
<u>Paielements de transfert :</u>						
Société d'exploitation de la Place de l'Ontario	-	(7 817 200)	(100,0)	7 817 200	5 000 000	5 000 000
Commission des parcs du Saint-Laurent	7 271 400	(138 000)	(1,9)	7 409 400	7 409 400	7 600 250
Total	17 350 700	(7 938 200)	(31,4)	25 288 900	26 797 300	22 782 903

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes.

Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

Fin du financement à la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Réaffectation intraministérielle

	\$
	(7 817 200)
	(121 000)
Total	(7 938 200)

CRÉDIT/POSTE : 3802-03
CRÉDIT : Programme du tourisme
POSTE : Tourisme
TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3802-03

CRÉDIT : Programme du tourisme

POSTE : Tourisme

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	1 000	-	-	1 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Total	-
	-

CRÉDIT/POSTE : 3802-02
CRÉDIT : Programme du tourisme
POSTE : Tourisme
TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

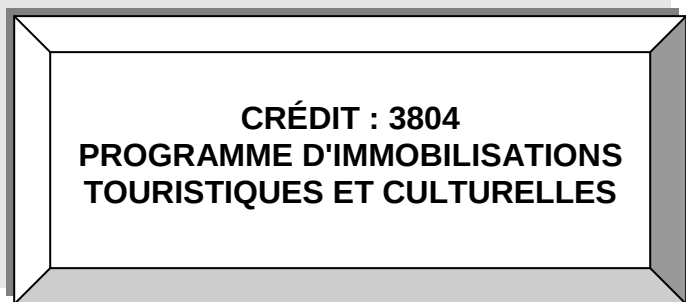
CRÉDIT/POSTE : 3802-02
CRÉDIT : Programme du tourisme
POSTE : Tourisme
TYPE : Biens immobilisés*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Total	-
	-



CRÉDIT : 3804
PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS
TOURISTIQUES ET CULTURELLES

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES

Le Programme d'immobilisations touristiques et culturelles veille à la préservation et à la promotion des fonds investis par l'Ontario dans l'infrastructure touristique et culturelle. Le ministère finance la réparation et la réfection des immobilisations de 13 de ses 21 attractions et organismes culturels et touristiques. Ce financement permet aux organismes et attractions relevant du ministère d'entreprendre des réparations et des rénovations de l'infrastructure existante (rénovations, aménagements requis par le Code du bâtiment, améliorations liées à la santé et la sécurité, conformité aux lois et règlements) afin de les aider à demeurer concurrentielles et à enrichir l'expérience vécue par les visiteurs

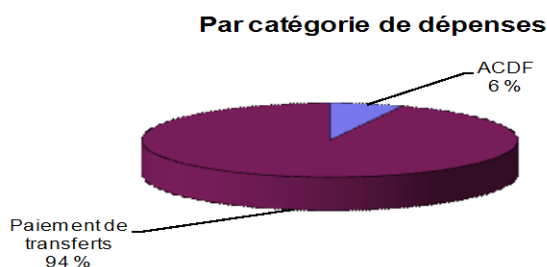
Le ministère gère les dépenses engagées pour le développement de l'infrastructure dans le cadre du volet Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme, une initiative provinciale consacrée à l'infrastructure dotée de 300 millions de dollars.

Le ministère assure également la gestion et l'exécution du programme Infrastructures de loisirs Canada (ILC) en Ontario, un programme d'infrastructures fédéral-provincial de 390 millions de dollars visant à favoriser en temps voulu une relance économique ciblée grâce à des investissements dans l'actuelle infrastructure récréative.

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES						
Programme d'immobilisations touristiques et culturelles	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Total, y compris mandats spéciaux	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges d'immobilisations	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total des charges d'immobilisations	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.



CRÉDIT/POSTE : 3804-01

CRÉDIT : Programme d'immobilisations touristiques et culturelles

POSTE : Immobilisations touristiques et culturelles

TYPE : Immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

Réparation et rénovation des immobilisations des organismes culturels et touristiques

Le financement accordé en 2011-2012 aux organismes et attractions touristiques et culturels servira à répondre à leurs besoins prioritaires en matière de réparation et de rénovation ainsi qu'à respecter les exigences réglementaires et les exigences prévues par la loi.

En 2011-2012, le ministère poursuivra la mise en place de trois principaux projets d'immobilisations touristiques annoncés en 2009-2010 pour un montant total de 41 millions de dollars. Ces principaux projets d'immobilisations prévoient 23 millions de dollars pour poursuivre la revitalisation de l'infrastructure et des centres d'interprétation à la Commission des parcs du Saint-Laurent, 10 millions de dollars pour commencer à construire de nouveaux lieux d'exposition et un atelier d'entretien à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons, ainsi que 8 millions de dollars pour aménager un accotement permanent et une voie secondaire d'accès et d'issue au parc historique du Fort William. Le financement accordé au parc historique du Fort William vise à protéger les structures patrimoniales et modernes contre de futures inondations et à assurer la sécurité du site pour les visiteurs.

Immobilisations – Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme

Le programme Secrétariat des partenariats pour les sports, la culture et le tourisme gère le financement des immobilisations pour les projets dans les secteurs du tourisme, des sports et loisirs et de la culture.

Dans le cadre du programme, lancé en 2000, 299 projets ont été approuvés, les demandes pour 15 de ces projets ont plus tard été retirées. Des 284 projets qui sont allés de l'avant, 22 étaient dans le secteur du tourisme, 57 dans le secteur de la culture et 205 dans le secteur des sports et des loisirs. À ce jour, 282 projets ont été terminés et deux sont toujours en cours.

Le ministère participe actuellement à la prestation du programme Infrastructures de loisirs Canada (ILC) en Ontario, un programme d'infrastructures fédéral-provincial de 390 millions de dollars visant à favoriser en temps voulu une relance économique ciblée grâce à des investissements dans l'actuelle infrastructure récréative. Le

Secrétariat des partenariats pour les sports la culture et le tourisme assure actuellement la gestion de 761 projets dans le cadre du programme ILC conformément à un protocole d'entente avec le ministère de la Promotion de la santé et du Sport de l'Ontario. Le projet ILC devrait être achevé en grande partie d'ici le 31 octobre 2011 tandis que l'entente fédérale-provinciale qui régit l'ILC est censée se terminer d'ici le 31 mars 2012.

MODIFICATIONS DES CRÉDITS ET INITIATIVES

Immobilisations pour la stimulation de l'infrastructure des organismes touristiques et culturels

Le ministère a indiqué à la fin de l'exercice 2009-2010 qu'il recevrait un financement supplémentaire de la part du Fonds de stimulation de l'infrastructure pour achever cinq projets d'immobilisations prioritaires. La Commission des parcs du Saint-Laurent a reçu 7,1 millions de dollars pour effectuer la réparation des routes et des ponts; la Commission des parcs du Niagara a reçu 8,94 millions de dollars pour accomplir plusieurs projets liés à la commémoration de la guerre de 1812, notamment la construction d'un centre pour les visiteurs au Vieux Fort Erie; la Collection McMichael d'art canadien a reçu 4,2 millions de dollars pour terminer la réhabilitation des terrains et améliorer l'accès au site; la Fiducie du patrimoine ontarien a reçu 1,5 million de dollars pour plusieurs projets de réhabilitation de propriétés historiques en Ontario; Science Nord a reçu 7,3 millions de dollars pour effectuer plusieurs projets, notamment un important agrandissement de l'espace d'exposition dans le bâtiment central (la portée d'un projet a été plus tard modifiée réduisant ainsi les coûts totaux admissibles de Science Nord à 6,2 millions de dollars).

En mars 2011, le ministère a été avisé qu'il pourrait reporter une portion du Fonds de stimulation de l'infrastructure à l'exercice financier 2011-2012 afin d'achever les autres projets. Le ministère supervisera l'achèvement de tous les projets d'immobilisations du Fonds de stimulation de l'infrastructure et assurera l'accessibilité au public au cours de l'exercice financier 2011-2012.

Fonds pour les immobilisations communautaires

Le ministère soutient les projets d'infrastructure qui aident les organismes sans but lucratif de l'Ontario à assurer la prestation d'importants services publics aux diverses communautés culturelles grâce au Fonds pour les immobilisations communautaires. Il s'agit de la première année complète de mise en œuvre de ce fonds lequel est administré par la Fondation Trillium de l'Ontario, un organisme du ministère.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3804-01

CRÉDIT : Programme d'immobilisations touristiques et culturelles

POSTE : Immobilisations touristiques et culturelles

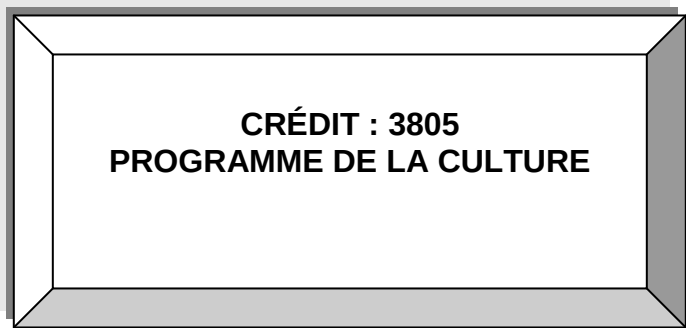
TYPE : Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Services	3 598 300	380 800	11,8	3 217 500	4 552 900	7 907 351
Fournitures et matériel	3 650 000	(2 200 500)	(37,6)	5 850 500	2 996 600	1 096 965
<u>Paielements de transfert :</u>						
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme	337 500	(300 000)	(47,1)	637 500	153 000	1 425 236
Partenaires pour les sports, la culture et le tourisme - contribution au Programme d'infrastructures Canada-Ontario	337 500	(300 000)	(47,1)	637 500	174 000	358 146
Réparations et rénovations des organismes touristiques	11 146 500	3 514 500	46,0	7 632 000	7 594 000	6 325 500
Réparations et rénovations des organismes culturels	8 000 000	-	-	8 000 000	7 925 000	7 934 200
Subventions pour le tourisme	39 700 000	25 500 000	179,6	14 200 000	28 020 000	1 100 000
Subventions pour le tourisme - contribution fédérale	650 000	650 000	100,0	-	6 520 000	-
Subventions pour la culture	46 967 200	44 867 200	2 136,5	2 100 000	9 371 300	16 253 508
Subventions pour la culture - contribution fédérale	892 000	792 000	792,0	100 000	5 016 100	153 508
Total	115 279 000	72 904 000	172,0	42 375 000	72 322 900	42 554 414

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Initiatives budgétaires - Investir dans l'infrastructure du tourisme et de la culture	30 580 400
Financement pour le Fonds pour les immobilisations communautaires	41 050 000
Financement additionnel pour les réparations et rénovations des organismes touristiques	6 330 000
Prolongation des projets dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure	3 084 000
Modification du profil de financement pour le Niagara Centre for the Arts	294 800
Modification du profil de financement pour la Commission des parcs du Saint-Laurent	(3 000 000)
Réduction progressive au Centre d'accueil des Parcs historiques de la Huronie	(4 560 000)
Réduction progressive du programme d'immobilisations PSCT et PICO	(600 000)
Fin du financement au Greek Culture Centre	(200 000)
Modification du profil de financement pour les travaux à la suite des inondations au parc historique du Fort William	(75 200)
Total	72 904 000



CRÉDIT : 3805
PROGRAMME DE LA CULTURE

PROGRAMME DE LA CULTURE

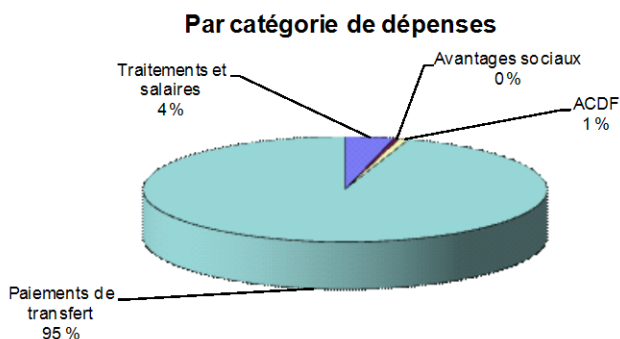
Le programme de la culture favorise et appuie les arts et les industries culturelles, protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution au bien-être social, culturel et économique de l'Ontario. Le ministère offre du soutien et des conseils aux municipalités, aux Premières nations, aux comités municipaux du patrimoine et autres intervenants dans la conservation et la protection du patrimoine ou la planification culturelle.

Grâce à des investissements stratégiques dans les industries culturelles du secteur du divertissement et de la création, le ministère soutient l'innovation, encourage la création d'emplois très qualifiés et contribue à la consolidation de l'avantage concurrentiel de l'Ontario dans l'économie du savoir.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Programme de la culture	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Total, y compris mandats spéciaux	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Charges de fonctionnement	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.



PROGRAMME DE LA CULTURE

Immobilisations

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS						
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Charges d'immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total des charges d'immobilisations	2 000	-	-	2 000	-	-
BIENS IMMOBILISÉS						
Programme de la culture	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Biens immobilisés	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-01 / 02 / 03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Sommaire (aux fins de vérifications)

TYPE : Fonctionnement/Immobilisations

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	9 581 500	172 300	1,8	9 409 200	9 216 000	7 708 949
Avantages sociaux	950 700	22 600	2,4	928 100	1 243 400	1 081 653
Transports et communications	430 600	-	-	430 600	250 400	212 829
Services	1 336 700	270 800	25,4	1 065 900	1 937 700	2 194 869
Fournitures et matériel	379 400	-	-	379 400	84 700	117 645
Paielements de transfert :						
Soutien au secteur des arts	22 780 800	2 000 000	9,6	20 780 800	21 520 800	20 910 800
Soutien au secteur patrimonial	8 320 100	475 500	6,1	7 844 600	7 844 600	7 474 382
Soutien au secteur des bibliothèques	24 169 100	(295 800)	(1,2)	24 464 900	24 465 100	28 631 900
Soutien aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 300
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	-	-	21 182 500	21 182 500	29 782 500
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	-	-	3 140 800	3 140 800	3 140 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	59 937 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	25 750 300	8 000 000	45,1	17 750 300	19 750 300	30 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	-	-	4 116 200	4 116 200	5 419 900
Centre des sciences de l'Ontario	19 383 100	-	-	19 383 100	19 383 100	20 463 100
Jardins botaniques royaux	3 798 500	-	-	3 798 500	3 798 500	4 098 500
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	-	-	27 517 800	27 517 800	34 717 800
Science Nord	6 776 300	-	-	6 776 300	6 776 300	7 116 300
Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud	2 694 600	106 500	4,1	2 588 100	2 588 100	2 694 630
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord	1 505 500	189 300	14,4	1 316 200	1 316 200	2 158 470
Soutien aux communautés culturelles	2 500 000	1 000 000	66,7	1 500 000	1 500 000	1 527 000
Soutien au secteur des industries culturelles	2 625 000	-	-	2 625 000	2 885 000	2 445 178
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	-	-
Total - Fonctionnement	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205
Charges d'immobilisations						
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total - Immobilisations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Fonctionnement et immobilisations	250 925 400	11 941 200	5,0	238 984 200	242 503 400	274 633 205
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total - Charges de fonctionnement et d'immobilisations	250 926 400	11 941 200	5,0	238 985 200	242 503 400	274 633 205
Biens immobilisés						
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter - Actifs	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011
Voir tableaux individuels.

CRÉDIT/POSTE : 3805-01

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le programme de la culture favorise et appuie le secteur du divertissement et de la création et des arts, protège le patrimoine de l'Ontario, fait progresser le réseau des bibliothèques publiques et soutient les organismes culturels en vue d'optimiser leur contribution à l'établissement de collectivités fortes, à la réussite des étudiants et à une économie dynamique. Il applique également la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario* et la *Loi sur les bibliothèques publiques*.

La Division des affaires culturelles est chargée des politiques, partenariats, programmes et services liés au secteur des arts, du divertissement et de la création, au patrimoine et à l'archéologie, aux musées, aux bibliothèques publiques et aux organismes culturels de l'Ontario. La division travaille avec les organismes du ministère liés à la culture, à la mise en valeur du patrimoine, et aux bibliothèques pour diverses initiatives relatives à la responsabilisation, aux finances et aux programmes. Elle collabore avec d'autres ministères et ordres du gouvernement, et avec les intervenants de la communauté de la culture et du patrimoine.

La Division des affaires culturelles réalise ainsi son mandat :

- soutenir la durabilité et la croissance des industries du secteur du divertissement et de la création, comme le cinéma, la télévision, la publication de livres et de magazines, l'enregistrement sonore et les médias numériques qui jouent un rôle important dans l'économie novatrice de la province;
- superviser l'investissement de la population ontarienne dans ses organismes culturels, appuyant leurs efforts commerciaux et assurant l'efficacité, l'efficience et la responsabilisation;
- aider à renforcer la capacité de conservation du patrimoine de l'Ontario;
- consolider les politiques et programmes qui contribuent à faire de l'Ontario une province riche en ressources et attractions culturelles, patrimoniales et archéologiques;
- soutenir les bibliothèques publiques et les bibliothèques des Premières nations dans la prestation des services et programmes qui aident la population de l'Ontario à apprendre et à réussir dans l'économie du savoir.

La Division des affaires culturelles comprend le Bureau du sous-ministre adjoint et trois directions :

- Direction des politiques culturelles et stratégiques
- Direction des programmes et des services

- Direction des organismes

Le Bureau du sous-ministre adjoint, Division des affaires culturelles, assure la direction et la gestion de la division, y compris l'élaboration de programmes et de politiques, la prestation des services et la gestion budgétaire et des ressources humaines. Le Bureau du sous-ministre adjoint conseille et appuie le Bureau du ministre et le Bureau du sous-ministre et participe aux activités du ministère et de l'ensemble du gouvernement

La Direction des politiques culturelles et stratégiques se compose actuellement de trois unités :

- Unité des politiques ministérielles et stratégiques
- Unité des politiques du secteur de la création
- Unité des politiques culturelles

L'Unité des politiques ministérielles et stratégiques s'occupe de la coordination des politiques gouvernementales et intergouvernementales ainsi que de la planification stratégique et pluriannuelle. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- coordonner les politiques ministérielles relatives aux portefeuilles de la culture, du tourisme et des personnes âgées;
- fournir un appui au ministre en préparation des rencontres avec le Cabinet des ministres, et un appui au sous-ministre en préparation des rencontres avec le comité;
- diriger l'engagement du ministère dans les initiatives fédérales, provinciales et territoriales liées au patrimoine;
- développer les appuis de la Division des affaires culturelles à la planification des activités et du budget et aux exercices ministériels connexes.

L'Unité des politiques du secteur de la création s'occupe du secteur ontarien du divertissement et de la création, y compris le secteur des arts et des industries culturelles – production cinématographie et télévisuelle, publication de livres et de magazines, enregistrement sonore, médias numériques et théâtre commercial. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- travailler avec les principaux organismes et partenaires ministériels, y compris la Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario et le Conseil des arts de l'Ontario afin d'appuyer la croissance durable du secteur;
- élaborer des politiques et concevoir des programmes afin de stimuler la création d'emplois et la croissance économique et l'innovation.

L'Unité des politiques culturelles s'occupe des ressources du patrimoine culturel de l'Ontario, notamment les constructions patrimoniales et les ressources archéologiques, les bibliothèques publiques, les musées et la participation autochtone. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- participer à l'élaboration des lois, politiques et stratégies propres au secteur;
- gérer les projets ministériels et interministériels en matière de politiques;
- produire les soumissions pour le Conseil des ministres et le Conseil du Trésor.

La Direction des programmes et des services est composée de deux unités :

- Unité des programmes culturels
- Unité des services culturels

L'Unité des programmes culturels offre un éventail de programmes de subvention et un guichet unique de services au milieu de l'archéologie, aux partenaires du secteur culturel et à tout un ensemble d'organismes intéressés.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- offrir le programme de délivrance de permis de recherche archéologique du ministère;
- gérer tous les programmes de financement du ministère, comme la Subvention de fonctionnement aux musées communautaires, le Fonds d'investissement stratégique dans le secteur culturel, le Fonds de développement des bibliothèques des Premières nations, la Subvention aux organismes de mise en valeur du patrimoine, la Subvention de fonctionnement aux organismes provinciaux de mise en valeur du patrimoine, le Fonds pour les musées et la technologie et le Programme de subventions de fonctionnement aux bibliothèques publiques;
- assurer la liaison avec les agents de mise en œuvre des programmes des tiers;
- coordonner le développement de nouveaux programmes.

L'Unité des services culturels agit comme le chef de file du ministère en matière de prestation de services et conseille le gouvernement sur les questions liées au secteur culturel.

Ses fonctions principales sont les suivantes :

- donner des conseils sur la mise en application de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*;
- établir des relations continues avec les clients et organismes du ministère en s'attachant à offrir de la formation, des renseignements, des services de proximité, du soutien, un renforcement des capacités et des conseils techniques;
- élaborer et mettre en commun des outils spécialisés et des lignes directrices, y compris pour les initiatives relatives à la planification culturelle municipale et à la conservation du patrimoine;
- proposer des services et des activités de proximité aux Premières nations et aux bibliothèques publiques, notamment des efforts de sensibilisation et d'explication de la *Loi sur les bibliothèques publiques*, des statistiques sur les bibliothèques et les Prix d'excellence des bibliothèques publiques;
- gérer les bases de données provinciales sur le patrimoine, y compris le registre des rapports archéologiques et la base de données des biens patrimoniaux.

Direction des organismes culturels

La Direction des organismes culturels, qui s'attache à renforcer les organismes culturels du ministère (car sur le plan social et économique, ils contribuent fortement à la réalisation de l'ensemble des objectifs culturels du ministère), est chargée de garantir la bonne gouvernance et la responsabilisation conformément aux exigences de la Directive sur l'établissement et l'obligation de rendre compte des organismes et des autres directives et lois en vigueur. Elle préserve l'infrastructure des immobilisations grâce à une gestion des actifs et aux charges d'immobilisations, et aide les organismes à assurer la conformité avec les objectifs ministériels.

Les organismes culturels du ministère sont les suivants :

- Centre des sciences de l'Ontario
- Collection McMichael d'art canadien
- Comité consultatif ministériel pour les arts et la culture
- Conseil des arts de l'Ontario
- Fiducie du patrimoine ontarien
- Fondation Trillium de l'Ontario
- Jardins botaniques royaux
- Musée des beaux-arts de l'Ontario
- Musée royal de l'Ontario
- Science Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Nord
- Service des bibliothèques de l'Ontario – Sud
- Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario

Mesures de performance

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Objectif 2010-2011	Objectif 2011-2012
Mesures clés – Public				
Fréquentation des organismes d'exploitation des attractions culturelles	3,5 M\$	4,2 M\$ ⁽¹⁾	3,8 M\$	4,0 M\$
Hausse sur douze mois des revenus des industries culturelles de l'Ontario	S. O.	S. O.	5 186 M\$	5 344 M\$
Hausse sur douze mois de l'utilisation des bibliothèques publiques de l'Ontario ⁽²⁾	(3,73 %)	8,16 %	1,00 % ⁽³⁾	1,00 %

Notes :

(1) Fréquentation plus élevée en raison d'expositions de grande envergure au Musée royal de l'Ontario, au Musée des beaux-arts de l'Ontario et au Centre des sciences de l'Ontario.

(2) À compter de 2009-2010, les objectifs sont établis pour l'année civile précédant l'exercice fiscal sur lequel porte le rapport. Environ 320 bibliothèques publiques municipales et bibliothèques des Premières nations contribuent à cette mesure de performance. Un certain nombre d'entre elles soumettent leurs données en retard et environ une centaine de bibliothèques soumettent de l'information qui requiert un travail de clarification de la part du ministère. En 2010-2011, les données de 2008 sont définitives et disponibles. Les données de 2009 pourraient être définitives à l'automne 2011. La collecte des données de 2010 s'amorcera au début du mois d'avril 2011.

(3) L'utilisation des bibliothèques fluctue : la croissance économique entraîne des diminutions occasionnelles, alors que la récession entraîne des augmentations comme en 2008-2009. Les résultats de 2010-2011 seront divulgués à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2010.

S. O. indique que l'objectif n'a pas été fixé pour cet exercice fiscal, car la mesure de performance n'était pas une « mesure clé – Public » ni une « mesure clé – Ministère ».

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-01

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	9 581 500	172 300	1,8	9 409 200	9 216 000	7 708 949
Avantages sociaux	950 700	22 600	2,4	928 100	1 243 400	1 081 653
Transports et communications	430 600	-	-	430 600	250 400	212 829
Services	1 336 700	270 800	25,4	1 065 900	1 937 700	2 194 869
Fournitures et matériel	379 400	-	-	379 400	84 700	117 645
<u>Paiements de transfert</u>						
Soutien au secteur des arts	22 780 800	2 000 000	9,6	20 780 800	21 520 800	20 910 800
Soutien au secteur patrimonial	8 320 100	475 500	6,1	7 844 600	7 844 600	7 474 382
Soutien au secteur des bibliothèques	24 169 100	(295 800)	(1,2)	24 464 900	24 465 100	28 631 900
Soutien aux organismes culturels	2 048 500	-	-	2 048 500	2 048 500	2 048 300
Musée des beaux-arts de l'Ontario	21 182 500	-	-	21 182 500	21 182 500	29 782 500
Collection McMichael d'art canadien	3 140 800	-	-	3 140 800	3 140 800	3 140 800
Conseil des arts de l'Ontario	59 937 400	-	-	59 937 400	59 937 400	59 937 400
Société de développement de l'industrie des médias de l'Ontario	25 750 300	8 000 000	45,1	17 750 300	19 750 300	30 750 300
Fiducie du patrimoine ontarien	4 116 200	-	-	4 116 200	4 116 200	5 419 900
Centre des sciences de l'Ontario	19 383 100	-	-	19 383 100	19 383 100	20 463 100
Jardins botaniques royaux	3 798 500	-	-	3 798 500	3 798 500	4 098 500
Musée royal de l'Ontario	27 517 800	-	-	27 517 800	27 517 800	34 717 800
Science Nord	6 776 300	-	-	6 776 300	6 776 300	7 116 300
Service des bibliothèques de l'Ontario - Sud	2 694 600	106 500	4,1	2 588 100	2 588 100	2 694 630
Service des bibliothèques de l'Ontario - Nord	1 505 500	189 300	14,4	1 316 200	1 316 200	2 158 470
Soutien aux communautés culturelles	2 500 000	1 000 000	66,7	1 500 000	1 500 000	1 527 000
Soutien au secteur des industries culturelles	2 625 000	-	-	2 625 000	2 885 000	2 445 178
Recouvrements d'autres ministères	(1 000)	-	-	(1 000)	-	-
Total	250 924 400	11 941 200	5,0	238 983 200	242 503 400	274 633 205

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
Initiatives budgétaires de 2008 - Financement supplémentaire pour :	
Fonds de prospérité pour les communautés créatrices	1 500 000
Fonds pour les musées et la technologie	500 000
Initiative budgétaire de 2010 - Investissement dans la culture	7 000 000
Canadian Film Centre	3 000 000
Transferts interministériels	(55 300)
Réaffectation intraministérielle	(3 500)
Total	11 941 200

CRÉDIT/POSTE : 3805-03
CRÉDIT : Programme de la culture
POSTE : Culture
TYPE : Charges d'immobilisations

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-03

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

TYPE : Charges d'immobilisations*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Autres opérations	1 000	-	-	1 000	-	-
Total à voter	1 000	-	-	1 000	-	-
Crédits législatifs - Amortissement	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	2 000	-	-	2 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
	-
Total	-

CRÉDIT/POSTE : 3805-02
CRÉDIT : Programme de la culture
POSTE : Culture
TYPE : Biens immobilisés

DESCRIPTION DU POSTE

À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2011-2012, 2010-2011 et 2009-2010 risque de ne pas être concluante.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3805-02

CRÉDIT : Programme de la culture

POSTE : Culture

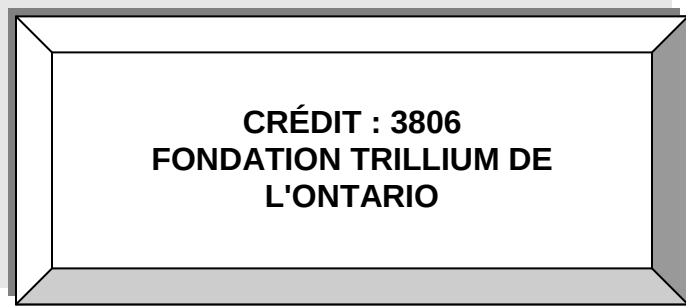
TYPE : Biens immobilisés*

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Parc automobile et flotte de bateaux	1 000	-	-	1 000	-	-
Total	1 000	-	-	1 000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
	-
Total	-



**CRÉDIT : 3806
FONDATION TRILLIUM DE
L'ONTARIO**

FONDATION TRILLIUM DE L'ONTARIO

La Fondation Trillium de l'Ontario est l'une des principales fondations philanthropiques d'octroi de subventions au Canada. Elle permet d'établir des collectivités fortes et saines grâce à ses appuis à des organismes caritatifs et à but non lucratif dans le domaine des arts et de la culture, des sports et loisirs, des services sociaux et des services humanitaires, et de l'environnement.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Total, y compris mandats spéciaux	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Charges de fonctionnement	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

CRÉDIT/POSTE : 3806-01

CRÉDIT : Fondation Trillium de l'Ontario

POSTE : Fondation Trillium de l'Ontario

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

La Fondation Trillium de l'Ontario effectue des investissements stratégiques avec des fonds du gouvernement générés par les loteries, les casinos caritatifs et les machines à sous dans les hippodromes de l'Ontario. Elle contribue à bâtir des collectivités saines et dynamiques et à renforcer les moyens du secteur bénévole par des initiatives communautaires.

OBJECTIFS

- La Fondation Trillium de l'Ontario a les buts suivants :
 - Investir en vue de bâtir des collectivités saines et dynamiques et de renforcer les moyens du secteur bénévole;
 - améliorer l'efficacité organisationnelle.
- La Fondation Trillium de l'Ontario soutient les organismes caritatifs et à but non lucratif admissibles dans quatre grands secteurs : les arts et la culture, les sports et loisirs, l'environnement, et les services à la personne et services sociaux.
- La Fondation Trillium de l'Ontario appuie en priorité les organismes qui s'emploient à aider la population de l'Ontario à s'épanouir en réalisant les objectifs suivants :
 - amélioration de la réussite des élèves et des apprenants;
 - amélioration de la santé et de l'activité physique de la population ontarienne;
 - amélioration du potentiel économique et de l'employabilité pour les travailleurs et leur famille;
 - amélioration de l'efficacité des bénévoles et hausse du nombre de personnes engagées dans leur collectivité.

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Réalisation 2010-2011	Objectif 2011-2012	Objectif 2011-2012	Objectif 2012-2013	Objectif 2013-2014
Mesure clé – Public							
Valeur des fonds obtenus grâce à la Fondation Trillium de l'Ontario qui ont contribué au développement économique et communautaire (p. ex., pour chaque dollar investi dans les subventions de la FTO, le montant recueilli en heures de bénévolat, dons en nature et fonds encaissés.	1,75 \$	2,00 \$	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$

1) À compter de 2008-2009, l'objectif est de recueillir un minimum de 1,50 \$ par dollar investi.

2) Les réalisations de 2010-2011 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2011.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3806-01

CRÉDIT : Fondation Trillium de l'Ontario

POSTE : Fondation Trillium de l'Ontario

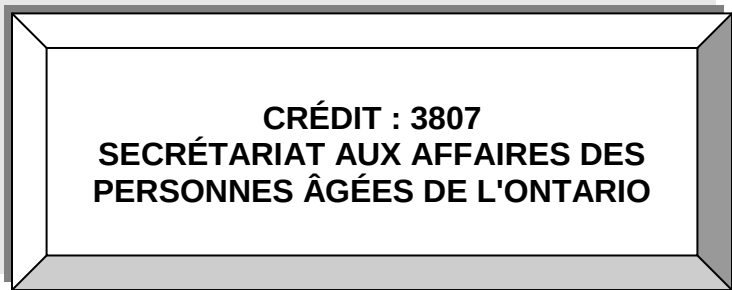
TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Traitements et salaires	-	-	-	-	-	-
Avantages sociaux	-	-	-	-	-	-
Transports et communications	-	-	-	-	-	-
Services	-	-	-	-	-	-
Fournitures et matériel	-	-	-	-	-	-
<u>Paie ment de transfert :</u>						
Fondation Trillium de l'Ontario	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000
Total	120 001 000	-	-	120 001 000	120 000 000	120 000 000

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

	\$
	-
Total	-



CRÉDIT : 3807
SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES
PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

SECRÉTARIAT AUX AFFAIRES DES PERSONNES ÂGÉES DE L'ONTARIO

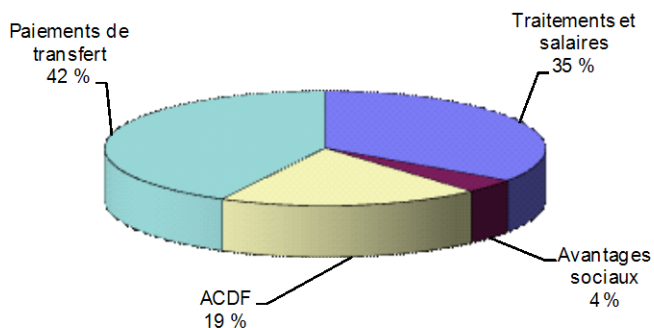
Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario propose, met en place et soutient des initiatives stratégiques qui améliorent la qualité de vie des personnes âgées de la province et les efforts de sensibilisation du public aux questions qui les concernent.

Fonctionnement

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
Total, y compris mandats spéciaux	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
Moins : Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter - Charges de fonctionnement	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	-	-	-	-	-	-
Charges de fonctionnement	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

Par catégorie de dépenses



CRÉDIT/POSTE : 3807-01

CRÉDIT : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

POSTE : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

TYPE : Fonctionnement

DESCRIPTION DU POSTE

Le mandat du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario consiste à :

- proposer, mettre en place et soutenir des initiatives stratégiques visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées de la province et à sensibiliser le public aux questions qui les concernent.

FONCTIONS

Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario joue deux rôles principaux :

i) Rôle stratégique :

- Aider le ministre délégué aux Affaires des personnes âgées à recommander l'élaboration ou la modification de politiques et programmes gouvernementaux pour tenir compte des changements survenus dans les données sociodémographiques des personnes âgées;
- Diriger les initiatives stratégiques à l'intention des personnes âgées qui nécessitent la participation d'autres ministères ou d'autres sphères de compétences;
- Participer aux activités stratégiques d'autres ministères.

ii) Rôle de sensibilisation du public :

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes éducatifs (en collaboration avec la Direction des services régionaux) qui :
 - renseignent les personnes âgées sur les programmes et services auxquels elles ont droit;
 - favorisent la participation active des personnes âgées et valorisent les personnes âgées en santé et les modes de vie sains;
 - sensibilisent le grand public aux rôles que jouent les personnes âgées dans les familles, les collectivités, la province et le pays.

Les principales initiatives sont les suivantes :

- Législation sur les maisons de retraite – En 2011-2012, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario mettra l'accent sur l'orientation à donner pour la mise en œuvre de la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite*, laquelle a reçu la sanction royale le 8 juin 2010 et la surveillance continue du démarrage de l'Office de réglementation des maisons de retraite.

Principalement, le Secrétariat aux affaires des personnes âgées se penchera sur :

- La période de proclamation d'importants articles de la loi;
 - La finalisation des règlements de la phase 1 axés sur les normes pour les soins et la sécurité, les droits aux résidents et la protection de ces droits, ainsi que la délivrance des permis et l'application de la loi à la suite de la période de consultation publique aux termes de la loi;
 - L'élaboration et consultation relativement aux règlements de la phase 2 concernant les exigences administratives pour le fonds d'urgence de l'Office, les amendes administratives, l'assurance obligatoire de la direction et la période de transition.
 - La poursuite de l'appui à la mise en place de l'Office de réglementation des maisons de retraite, et de la surveillance continue, dont la mise en application du protocole d'entente entre la ministre et la présidente intérimaire de l'Office, le travail avec l'Office en vue d'élaborer des annexes en vertu du protocole, et l'appui à l'élaboration et au contrôle de mesures de rendement provisoires et à long terme pour l'Office.
- Collectivités-amies des aînés : Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées continuera d'encourager les responsables et les citoyens à tous les échelons dans les collectivités locales à s'associer pour que les différents milieux permettent aux aînés de vieillir tout en restant actifs dans leur collectivité. Optimisation des perspectives afin de promouvoir les collectivités-amies des aînés grâce à l'élaboration d'une trousse de ressources visant à aider les collectivités dans leurs évaluations et leurs plans afin de maximiser la santé, la participation et la sécurité des personnes âgées.
 - Élaboration et mise en œuvre continues de la Stratégie ontarienne de prévention des mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.
 - Le Secrétariat aux affaires des personnes âgées continue d'assurer la distribution dans toute la province du Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario. Cette ressource jouit d'une grande popularité chez les personnes âgées, leurs soignants et les fournisseurs de services communautaires (plus de 600 000 exemplaires de la version originale du guide ont été distribués). Le guide est également offert en ligne.

Mesures de performance

Mesures de performance	Réalisation 2008-2009	Réalisation 2009-2010	Objectif 2010-2011	Objectif 2011-2012
Mesure clé – Public				
Pourcentage des personnes interrogées qui indiquent que l'information obtenue grâce au Réseau du Portail commun des aînés ou au Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario leur a permis de mieux connaître les programmes et services auxquelles ces personnes, leur famille, leurs amis, leurs voisins ou leur client ont droit.	86,0 %	83,0 %*	84,0 %**	85,0 %
Mesure clé – Ministère				
Pourcentage des employés de première ligne ayant participé aux séances de formation du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario qui disent être mieux préparés à s'occuper des aînés parce que la formation les a informés et sensibilisés aux mauvais traitements à l'égard des personnes âgées.	79,6 %	76,0 %	77,0 %	82,0 %

* Résultat inférieur aux années antérieures en raison de l'ajout des réponses électroniques découlant de la publication sur Internet du Guide des programmes et services pour les personnes âgées de l'Ontario à la fin de 2007-2008. Les réalisations de 2010-2011 seront divulguées à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 2011.

** L'objectif pour 2010-2011 a été fixé en novembre 2009 en tenant pour acquis que la mesure ne viserait plus les guides imprimés (épuisement des stocks). Cependant, un financement additionnel a été approuvé en janvier 2010 pour une réimpression de guides actualisés en avril 2010. Par conséquent, le résultat réel sera évalué à partir des guides imprimés et des nouveaux canaux de distribution électroniques.

DÉTAILS – CHIFFRES COMPARATIFS

CRÉDIT/POSTE : 3807-01

CRÉDIT : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

POSTE : Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario

TYPE : Charges de fonctionnement

Catégorie de dépenses	Prévisions 2011-2012	Variations par rapport aux prévisions 2010-2011		Prévisions 2010-2011*	Chiffres réels provisoires 2010-2011*	Chiffres réels 2009-2010*
	\$	\$	%	\$	\$	\$
Charges de fonctionnement						
Traitements et salaires	1 671 800	(183 200)	(9,9)	1 855 000	2 438 500	1 633 062
Avantages sociaux	192 000	(25 500)	(11,7)	217 500	269 500	219 356
Transports et communications	35 400	-	-	35 400	35 400	54 315
Services	840 800	(265 200)	(24,0)	1 106 000	1 106 000	356 987
Fournitures et matériel	53 000	-	-	53 000	53 000	27 038
<u>Paiement de transfert :</u>						
Initiatives du Secrétariat aux affaires des personnes âgées de l'Ontario	2 048 100	(2 500 000)	(55,0)	4 548 100	4 548 100	1 388 990
Total	4 841 100	(2 973 900)	(38,1)	7 815 000	8 450 500	3 679 748

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2011.

EXPLICATIONS DES VARIATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE 2010-2011

Diminution du financement pour l'Initiative de réglementation des soins dans les maisons de retraite

Total

\$
(2 973 900)
(2 973 900)